CENTRE SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL
DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
EN AFRIQUE CENTRALE

CEMUBAC
Etablissement d'utilité publique de droit congolais

LV

8e section du CEMUBAC
Mission interdisciplinaire des Uélés
Publication n° 4

L'ÉCONOMIE DES DEUX UÉLÉS

par

C. CARBONNELLE
Suppléant à l'Université libre de Bruxelles

et

E.S. KIRSCHEN
Professeur à l'Université libre de Bruxelles

IRMA
Book

DT
351
.C34
no.55

BRUXELLES
ÉDITION CEMUBAC
1961

[redacted]

[redacted]

ILLINOIS STATE UNIVERSITY
1857
and gladly would he learn and gladly teach
at Normal

[redacted]

DT351.C34
C001 55
TRAVAUX. $BRUXELLES

CENTRE SCIENTIFIQUE ET MÉDICAL
DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES
EN AFRIQUE CENTRALE

CEMUBAC

Etablissement d'utilité publique de droit congolais

LV

8e section du CEMUBAC
Mission interdisciplinaire des Uélés
Publication n° 4

L'ÉCONOMIE DES DEUX UÉLÉS

par

C. CARBONNELLE
Suppléant à l'Université libre de Bruxelles

et

E.S. KIRSCHEN
Professeur à l'Université libre de Bruxelles

BRUXELLES

ÉDITION CEMUBAC

1961

DT
351
.C34
no. 55

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 7

CHAPITRE PREMIER : *L'économie de la zone en 1957*

a) Généralités 13
b) Le produit intérieur et le capital 13
c) L'analyse de la production 14
d) L'analyse des revenus 16
e) L'analyse des dépenses 17
f) L'analyse input-output 19
g) Commentaires économiques 22

CHAPITRE II : *L'évolution économique de la zone de 1950 à 1959*

a) Méthode d'analyse 25
b) Evolution de la production globale 26
c) Evolution de la production par branche d'activité . . . 29
d) Evolution de l'emploi et des salaires 30
e) Conclusions 33

ANNEXE AU CHAPITRE II : Méthode d'établissement d'un indice d'évolution quantitative du produit intérieur 35

CHAPITRE III : *Monographies*

A. *Branches d'activité*

1. L'agriculture congolaise 38
2. La construction de logements congolaise 41
3. Les plantations européennes 42
4. Le traitement des huiles de palme et d'arachide 49
5. Le traitement du coton 56
6. Les mines d'or 60
7. Les garages 64
8. Les industries européennes diverses 67

9. La construction 76
10. Les transports 80
11. Le commerce 87
12. Le logement 90
13. L'Etat 99
14. Les services divers 102

B. *Usage des facteurs de la production*

SC - La rémunération des salariés congolais 103
SE - La rémunération des salariés européens 107
KF - FC - CC - Le capital, la formation de capital et la consommation de capital 108

Tableau en hors-texte : Structure de l'économie des Haut- et Bas-Uélé en 1957.

INTRODUCTION

Le présent ouvrage trouve son origine dans une demande formulée en juillet 1958 par le Gouverneur général du Congo belge, au Centre scientifique et médical de l'Université libre de Bruxelles au Congo (Cemubac). La huitième section de ce dernier avait entrepris une étude interdisciplinaire sur le nord-est du Congo, et sollicité l'appui financier des pouvoirs publics; le Gouverneur général, interrogé à cet égard, a manifesté son intérêt envers cette initiative et insisté pour que l'étude générale envisagée comporte des travaux de recherche économique, susceptibles de conduire à une meilleure compréhension des problèmes, et par là, permettre d'élaborer une politique économique tendant à un accroissement aussi rapide que possible du niveau de vie des Congolais.

Nous fûmes alors pressentis par M. Henri Janne, recteur de l'Université libre de Bruxelles et président de la 8e section de Cemubac, afin d'entreprendre de tels travaux et nous nous rendîmes à Léopoldville et dans le nord-est du Congo en octobre 1958. Nous décidâmes de limiter notre champ d'activité, dans l'espace, à une « zone » comprenant les districts du Haut-Uélé (chef-lieu Paulis, où une mission permanente de Cemubac était installée sous la direction de notre collègue R. E. De Smet) et du Bas-Uélé (chef-lieu Buta). Dans le temps, nos recherches furent divisées à cette époque en trois parties :

a) Une étude aussi détaillée que possible de l'économie de la zone en 1957 (dernière année pour laquelle une documentation complète était alors disponible). La technique à utiliser à cet effet était l'analyse input-output, que le département d'Economie appliquée de l'ULB avait déjà employée dans

d'autres occasions [1]; il devait en découler non seulement la description habituelle en pareil cas, des relations interindustrielles, mais aussi une « comptabilité nationale » de la zone;

b) Une étude plus sommaire de l'évolution de l'économie des deux Uélés de 1951 à 1959, dont le point de départ serait fourni par les valeurs ajoutées des diverses activités économiques, établies aussi soigneusement que possible dans l'étude précédente, ainsi que par les données de la comptabilité nationale du Congo belge [2];

c) Une étude prévisionnelle, donnant les perspectives d'évolution de l'économie des deux Uélés au cours de la période 1960-1975.

On trouvera ici les deux premières de ces études. Nous avons jugé opportun de les publier dès à présent, et sans attendre la troisième. En effet, les incertitudes qui planent sur l'avenir politique et économique du Congo s'ajoutent à celles déjà considérables que l'on trouve dans toute tentative de prévision économique; par ailleurs, il nous semble à présent que la prévision économique serait plus utilement abordée à l'échelle de l'ensemble du Congo qu'à celle d'une zone qui n'en représente que la douzième partie en population, et la quinzième en revenus.

Notre ouvrage comprend trois chapitres dont les deux premiers sont consacrés respectivement à l'économie des deux Uélés en 1957 et à l'évolution de cette économie au cours de la période 1951-1959, tandis que le troisième est constitué d'une série de monographies de caractère statistique concernant, pour 1957, chacune des activités industrielles ainsi que l'usage des facteurs de la production : main-d'œuvre congolaise, main-d'œuvre européenne et capital.

Nous avons bénéficié de la collaboration de M^me^ Jacqueline Poelmans pour ce qui concerne la consommation privée européenne et la consommation privée congolaise en milieu extra-coutumier.

[1] R. de Falleur et E.S. Kirschen, *Analyse input-output de l'économie belge en 1953*, Dulbea, Bruxelles, 1958.

Voir aussi E.S. Kirschen et ses collaborateurs : *La structure de l'économie européenne*, OECE, Paris 1959.

[2] C. Carbonnelle, *Bulletin de la banque centrale du Congo et du Ruanda-Urundi*, octobre 1952-1959.

Nos travaux seront complétés par une étude en milieu coutumier de la consommation privée et de la production qui y est destinée; cette étude, qui couvrira toute l'économie de subsistance, a été abordée par la 8e section de Cemubac, mais les résultats ne seront disponibles que d'ici quelque temps.

Rien n'empêche cependant, selon nous, l'application immédiate de nos méthodes de travail à d'autres zones d'Afrique centrale, c'est-à-dire le restant de la Province Orientale (districts de Stanleyville et de l'Ituri), du Congo tout entier ou de territoires voisins.

Afin de ne pas alourdir l'exposé, qui se voulait à la portée de tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques, nous n'avons pas insisté ici sur les problèmes méthodologiques; certains d'entre eux seront, le cas échéant, repris dans d'autres publications.

*
* *

Il nous reste, au terme de cette introduction, à remercier tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche et sans le concours desquels celle-ci n'aurait pas été menée à bonne fin. Nous pensons tout d'abord aux membres — fonctionnaires, agents de sociétés et colons — du Comité d'experts pour l'étude des problèmes du Nord-Est. Ce Comité s'est réuni à Paulis à six reprises, a fourni de nombreuses suggestions positives et a donné des avis critiques très précieux sur les monographies relatives aux branches d'activité. Voici la liste de ses membres :

MM. André, Gilbert, Agronome du territoire de Paulis;
Bardini, Daniel, Entrepreneur;
Bonno, Jean, Administrateur territorial, Assistant principal à Paulis;
Bougard, Robert, Commissaire de district, Assistant du Haut-Uélé;
Bryon, Antoine, Administrateur du territoire de Paulis;
Ceulemans, Albert, Président de l'Unicol, à Paulis;
Conil, Léopold, Agent de la Chanic;
Deweer, Jean, Directeur de la Vicicongo;

Franquin, Maurice, Président de la Chambre de commerce de l'Uélé;

Glorieux, Gérard, Gérant du siège de Paulis de la BCB;

Goffin, André, Secrétaire provincial, Gouverneur de la Province Orientale, ff.;

Leteul, Zéphir, Directeur général de la Cotonco pour la Province Orientale;

Moulin, François, Secrétaire du CENE, chargé de recherche du CEMUBAC;

Neutens, Albert, Commissaire de district du Haut-Uélé;

Odysseos, Vassos, Exploitant de commerce de gros, transports, plantations;

Pire, Gilles, Directeur de la Selco, à Poko;

Rezette, Pierre, Agronome du district du Haut-Uélé.

Membres correspondants

MM. Gandibleu, Directeur de la Société des Mines d'or à Kilo-Moto;

Simon, A., Commissaire de district du Bas-Uélé;

Waegeman, H., Directeur général de la Compagnie Cotonnière Congolaise.

Les sociétés auxquelles nous avons demandé des renseignements nombreux et parfois indiscrets se sont soumises de fort bonne grâce à nos exigences et nous ont souvent accordé leur aimable hospitalité; il s'agit notamment de :

COTONCO-SOCOBOM : Compagnie Cotonnière Congolaise;

SHUN : Société commerciale du Haut-Uélé et du Nil;

KILO-MOTO : Société des Mines d'or de Kilo-Moto;

CHANIC : Chantiers de constructions navales et industrielles du Congo;

BCB : Banque du Congo belge (actuellement, Banque du Congo).

VICICONGO : Société des Chemins de Fer Vicinaux du Congo);

SELCO : Société de commerce et d'élevage de l'Uélé.

Tant à Léopoldville qu'à Stanleyville, les autorités ne nous ont jamais marchandé leur aide.

Enfin, en ce qui concerne Cemubac, outre nos collègues R. E. De Smet et J. Poelmans déjà cités, nous avons pu nous appuyer sur les travaux de MM. F. Moulin et J. Anneet, à Paulis et de M^me^ G. Chaput-Auquier et M. J. Ducarme, à Bruxelles.

Bien entendu, malgré ces nombreux concours éclairés, la responsabilité de cet ouvrage, et notamment celle de ses nombreuses imperfections, demeure la nôtre.

Le 31 janvier 1961.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉCONOMIE DE LA ZONE EN 1957

A. Généralités

La zone comprenant les Haut- et Bas-Uélé a une superficie totale de 231 076 km², soit huit fois celle de la Belgique ou un dixième de celle du Congo.

La population congolaise atteint 1 105 600 unités dont 384 000 hommes adultes; la population européenne se monte à 5 250 unités dont 1 900 personnes actives dans l'économie, 600 missionnaires et 2 750 sans profession.

La densité moyenne est de l'ordre de 4,8 habitants par km², ce qui, compte tenu de la fertilité des sols, ne présente aucun signe de surpopulation.

B. Le produit intérieur et le capital

Les travaux de l'analyse input-output ont permis d'obtenir une estimation du produit intérieur brut, c'est-à-dire de la production totale réalisée dans la zone. Cette analyse a été effectuée en partie à l'aide des statistiques officielles et en partie au moyen des renseignements recueillis à d'autres sources. Un premier dépouillement des observations effectuées en milieu coutumier par la 8e section du Cemubac laisse prévoir que les estimations officielles des transactions monétaires au sein de ces milieux — que nous avons utilisées ici — sont assez sensiblement inférieures à la réalité. Si cette première

constatation se confirme, l'évaluation du produit intérieur que nous avons établie devra être augmentée dans une certaine mesure.

Cette évaluation s'élève à environ 3,5 milliards soit à peu près 3 200 francs ou 64 dollars par tête. Ce chiffre apparaît comme bas si on le compare à celui de la Belgique (64 000 francs, soit 20 fois plus). Cependant d'après les statistiques des Nations Unies, le produit par tête de la zone est supérieur à celui de nombreux pays sous-développés en Afrique (Ethiopie : 50, Liberia : 50) ou en Asie (Afghanistan : 40, Pakistan : 52) ; il est à peu près égal à celui de l'Inde.

Le produit intérieur par tête (quelle que soit la répartition des revenus ainsi créés entre les diverses classes de la société) est une bonne mesure du développement économique atteint par un pays.

Les comparaisons internationales citées ci-dessus montrent que, bien que la zone des Uélés soit entrée très tard en contact avec le monde moderne [1], elle a atteint un développement économique qui se compare favorablement à celui de nombreux pays qui, grâce à leur situation géographique, entretiennent des relations suivies avec le monde occidental depuis beaucoup plus longtemps.

Le capital fixe de la zone (à l'exclusion des stocks) a été estimé à 3 665 millions environ soit près de 3 300 francs par tête.

Le rapport du capital au produit intérieur brut, ou capital-output ratio est donc de 1 environ.

C. L'analyse de la production

Nous avons distingué dans l'économie de la zone, 14 branches d'activité, auxquelles une monographie a été chaque fois consacrée. Le produit intérieur brut se répartit comme suit entre ces activités :

[1] Les premiers Européens ont atteint les Uélés en 1884 mais ce n'est qu'après la première guerre mondiale (donc il y a 40 ans seulement) que la zone a entamé son développement économique.

Branche d'activité	Valeur ajoutée	
	En millions	En % du produit intérieur
1. Agriculture congolaise	1 014	29.0
2. Construction congolaise de logements .	230	6.6
3. Plantations européennes	447	12.8
Total des activités primaires :	(1 691)	(48.3)
4. Traitement des huiles de palme et d'arachide	60	1.7
5. Traitement du coton	168	4.8
6. Mines d'or	219	6.3
7. Garages	42	1.2
8. Industries européennes diverses . . .	43	1.2
9. Construction	110	3.2
Total des activités secondaires :	(642)	(18.5)
10. Transports	195	5.6
11. Commerce	493	14.1
12. Logement	96	2.7
13. Etat et PTT	343	9.8
14. Services divers	33	0.9
Total des activités tertiaires :	(1 160)	(33.2)
TOTAL	3 493	100

Ce tableau fait ressortir la part importante des activités primaires (presque la moitié du total) et du commerce (environ un septième du total).

La valeur ajoutée des deux premières branches d'activité comprend surtout de l'économie de subsistance, à concurrence de 24 % du produit intérieur, soit 816 millions. La valeur ajoutée des productions commercialisées atteint donc environ 2 677 millions.

Les quantités de facteurs de la production, utilisées dans les branches d'activité autres que les deux premières, figurent dans le tableau suivant :

Branches d'activité	Population active				Capital fixe (millions)	Capital-output ratio
	Européenne			Congolaise		
	Non salariés	Salariés	Totaux			
3. Plantations européennes . . .	156	261	417	33 400	649	1.45
4. Traitement des huiles	60	10	70	1 500	190	3.16
5. Traitement du coton	—	180	180	2.200	215	1.28
6. Mines d'or . . .	—	103	103	6 200	775	3.52
7. Garages	25	35	60	300	99	2.36
8. Industries européennes diverses .	30	9	39	800	90	2.09
9. Construction . . .	40	28	68	8 000	37	0.34
10. Transports . . .	5	175	180	4.700	572	2.93
11. Commerce . . .	288	100	388	11 000	255	0.32
12. Logement	—	—	—	5.800	380	3.96
13. Etat et PTT . . .	—	366	366	12 000	363	1.06
14. Services divers . .	35	6	41	600	40	1.21
TOTAUX :	639	1 273	1 912	86 500	3 665	1.64

En combinant ces chiffres avec ceux du tableau précédent, on peut calculer pour chaque branche d'activité la productivité par personne active européenne ou congolaise ainsi que le capital-output ratio. Ce dernier varie entre un tiers environ (commerce et construction) jusqu'à 3.5 ou 4 (mines d'or et logement).

Dans ces douze branches, le rapport de la population active à la population totale est de 36 % pour les Européens et de 7.2 % pour les Congolais; il n'est pas possible d'évaluer le nombre de personnes occupées dans l'agriculture et la construction congolaises.

D. L'analyse des revenus

Du produit intérieur brut on passe au revenu intérieur en soustrayant les amortissements, soit 217 millions. Il reste de la sorte 3 276 millions, se répartissant comme suit :

Catégorie	Millions de francs	% du total
Congolais :		
Indépendants, économie de subsistance . .	816	25
Indépendants, production commercialisée . .	488	15
Salariés	753	23
Total :	2 057	63
Européens :		
Sociétés et indépendants	722	22
Salariés	497	15
Total :	1 219	37
TOTAL GÉNÉRAL :	3 276	100

Le revenu total des Congolais atteint 2 092 millions, soit 2 057 millions de contribution au revenu national et 35 millions de transferts en provenance de l'Etat (œuvres de jeunesse, pensions, détenus, malades, nécessiteux, etc.).

E. L'analyse des dépenses

Le produit intérieur de la zone est utilisé comme suit :

	Millions de francs	% du total
Consommation privée congolaise	2 065	59
Consommation privée européenne	674	19
Total de la consommation privée :	2 739	78
Consommation publique	304	9
Formation brute de capital	562	16
Accroissement de stocks	— 15	—
Total des dépenses intérieures :	3 590	103
Exportations	1 406	40
Moins importations	— 1 503	43
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT :	3 493	100

La consommation privée congolaise est obtenue en déduisant du total des revenus, soit 2 092 millions, 38 millions d'impôts sur les revenus (dont 36 millions d'impôts de capitation) et en ajoutant 11 millions de désépargne (réduction de

stocks). On obtient ainsi 2 065 millions (soit 1 870 francs par tête) qui sont dépensés comme suit :

	Millions
En nature	830
Achats dans la zone	683
Importations	552
TOTAL :	2 065

La consommation privée européenne se monte à 674 millions. Elle achète pour 414 millions dans la zone (surtout des services de logement, de distribution et de garage) et importe pour 260 millions [1].

La consommation publique, soit 304 millions, comprend 323 millions de salaires, 20 millions d'amortissements, 14 millions d'achats dans la zone, et 20 millions d'importations, soit en tout 377 millions dont il y a lieu de déduire 73 millions de recettes de fonctionnement de l'Etat.

La formation brute de capital avec 562 millions, ou 16 % du produit intérieur, atteint un niveau relativement satisfaisant. Même si l'on déduit les amortissements, soit 217 millions ou 6 % du produit intérieur, il reste un investissement net de 10 % du produit intérieur (ce qui est plus qu'en Belgique) ou 345 millions.

Cette formation brute de capital fixe provient :

	Millions	
Des plantations européennes	100	
De la branche construction	183	
De quelques branches qui construisent en utilisant leur propre main-d'œuvre . .	39	
De transport et de commerce sur le matériel et les véhicules importés	24	
Total en provenance de la zone :		346
Importations de matériel	131	
Importations de véhicules	85	
Total des importations :		216
TOTAL GÉNÉRAL :		562

[1] Ce dernier chiffre est de qualité fort médiocre.

La balance des opérations courantes de la zone est en déficit de 97 millions (1 503 millions d'importations, moins 1 406 millions d'exportations) soit 2.5 % du produit intérieur. Cette situation n'a rien de préoccupant tant que le financement du déficit est assuré par le reste du monde.

Les exportations atteignent 40 % environ du produit intérieur brut, pourcentage supérieur à celui de la Belgique. Comme en témoigne le tableau suivant, elles sont assez diversifiées.

Branches d'activité et marchandises	Millions	% du total
1. *Agriculture congolaise :*		
Tabac	5	
Maïs en grains	1	1
3. *Plantations européennes :*		
Café [a]	364	26
Caoutchouc	12	
4. *Huile de palme et d'arachides* [b] *:*		
Huile de palme	142	
Palmistes	43	
Huile d'arachide tourteaux et arachides décortiquées	30	15
5. *Traitement du coton :*		
Coton, huile de coton, tourteaux, linters.	373	27
6. *Mines*		
Or	245	17
8. *Industries européennes diverses :*		
Savon	9	
Riz	6	4
Eau minérale	1	
Produits des coopératives (café, maïs, arachides, fruits de palme)	45	4
10. *Transports* [c]	129	9
14. *Services divers :*		
Artisanat indigène	1	—
TOTAUX :	1 406	100

[a] On trouve aussi un peu de café dans la branche 8.
[b] Voir aussi la branche 8.
[c] Transports sur marchandises exportées ou en transit.

F. L'analyse input-output

Nous avons établi pour chaque branche d'activité une monographie concernant ses achats et ses ventes (voir chapitre III). Il est possible de condenser les données principales

de ces monographies dans le tableau ci-contre intitulé : *Tableau des relations interindustrielles.*

Pour chacune des 14 branches d'activité, on lit *horizontalement :*

a) Les ventes aux autres branches d'activité productrices (demande intermédiaire) dans les colonnes numérotées de 1 à 14; la valeur totale de ces ventes figure dans la colonne DI;

b) Les ventes aux utilisations finales des biens et services, c'est-à-dire l'exportation (colonne EX), la consommation privée européenne (colonne CE), la consommation privée congolaise (colonne CC), la consommation publique (colonne CP), la formation de capital fixe (colonne FC), l'accroissement des stocks (colonne VS). La valeur totale de ces ventes figure dans la colonne DF;

c) Le total général des ventes de la branche, aussi appelé output total de la branche, à la colonne OU.

La lecture d'une ligne du tableau fournit donc la répartition de la production totale d'une branche d'activité entre tous ses clients. Cependant, le tableau des relations interindustrielles ne comprend pas les ventes d'une entreprise à une autre entreprise appartenant à la même branche d'activité.

En ce qui concerne la comptabilisation des services de distribution, qui sont inclus ici dans la branche d'activité n° 11, on aurait pu imaginer que cette branche achète les produits qu'elle distribue et qu'elle les revend ensuite.

Cette procédure aurait conduit à des chiffres énormes d'achat et de vente par la branche; il a donc été jugé plus simple de considérer que l'acheteur de produits distribués se procure séparément le produit et le service de distribution. (Exemple : un achat de 100 francs d'œufs chez un commerçant se décompose en un achat de 70 francs à l'agriculture congolaise et un achat de 30 francs au commerce).

Enfin, il y a lieu de signaler que lorsqu'une branche d'activité vend des biens dont la durée d'existence probable est supérieure à un an, cette vente se fait non pas à destination de la branche acheteuse, mais vers la rubrique « Formation de capital », c'est-à-dire à la colonne FC.

Pour chaque branche d'activité, on lit *verticalement* :

a) Les achats aux autres branches d'activité, aux lignes 1 à 14, avec une récapitulation à la ligne TA;

b) Les importations, à la ligne IM;

c) La valeur ajoutée par la branche, à la ligne VA. Cette valeur ajoutée a pu être décomposée en :

— Rémunérations : salariés congolais (ligne SC);
salariés européens (ligne SE);

– Profits : indépendants congolais (ligne IC);
indépendants européens et sociétés de capitaux (ligne PR);

(Il n'a pas été possible de distinguer dans ce poste les profits des indépendants européens et ceux des sociétés de capitaux; par ailleurs, les profits couvrent les dépenses des sièges des sociétés en dehors de la zone.)

· Amortissements (ligne CC).

Le total de toutes ces dépenses, ou input de la branche, se lit à la dernière ligne du tableau (ligne IN); ce total est égal au total général des ventes ou output de la branche.

Le chiffre figurant à l'intersection d'une ligne et d'une colonne représente la valeur perçue effectivement par la branche qui vend. Cette valeur est parfois inférieure à celle payée par la branche acheteuse parce qu'elle ne comprend que l'achat du produit lui-même, à l'exclusion des différentes dépenses accessoires (transport, distribution), lesquelles sont incluses dans les achats aux branches « Transports » et « Commerce ».

Il importe de signaler que le tableau des relations interindustrielles fournit également le montant du *produit intérieur brut* (intersection de la ligne IN et de la colonne OU) ainsi que sa décomposition étudiée précédemment déjà au titre E : « Analyse des dépenses »;

Consommation privée congolaise :
intersection de la ligne IN et de la colonne CC;

Consommation privée européenne :
intersection de la ligne IN et de la colonne CE;

Consommation publique :
intersection de la ligne IN et de la colonne CP;
Formation brute de capital :
intersection de la ligne IN et de la colonne FC;
Accroissement de stocks :
intersection de la ligne IN et de la colonne VS;
Exportations :
intersection de la ligne IN et de la colonne EX;
Importations :
intersection de la ligne IM et de la colonne OU.

On trouvera également, en dehors du tableau proprement dit, la répartition par branche du capital fixe et de la formation de capital.

G. Commentaires économiques

Le tableau d'input-output apporte des précisions intéressantes sur la structure de l'économie des Uélés.

Un premier trait frappant est la faible importance relative des relations interindustrielles. Celles-ci n'atteignent, en effet, que 710 millions, soit 14.2 % des transactions s'élevant au total à 5 milliards. Ce pourcentage est évidemment influencé par la façon dont on opère le découpage des activités en différentes branches, la multiplication des branches d'activité augmenterait l'importance relative des relations interindustrielles en faisant apparaître des transactions qui, dans la présentation actuelle, sont éliminées par la consolidation des opérations au sein d'une même branche d'activité. A titre de comparaison, il est intéressant de noter que dans un tableau similaire relatif à la Belgique et comportant un moins grand nombre de branches d'activité — 7 seulement — la demande intermédiaire intervient à raison de 20.8 % dans la demande totale [1].

Les branches qui vendent une part importante de leur production à la demande intermédiaire sont : l'agriculture congolaise (33 %), les garages (81 %), les transports (48 %) et l'Etat (14 %). Pour les autres branches, la demande intermédiaire constitue un débouché très réduit. Les branches qui

[1] *Cahiers économiques de Bruxelles*, n° 1, octobre 1958, p. 191.

achètent aux autres branches sont essentiellement celles du traitement des huiles et du coton, les industries diverses, le commerce et le logement.

La faiblesse de la demande intermédiaire est caractéristique d'une économie sous-développée, économie dans laquelle le marché intérieur est peu important, ce qui provoque une dépendance accrue vis-à-vis du reste du monde. On notera par exemple qu'une branche aussi importante que l'agriculture congolaise, puisqu'elle intervient pour 29 % dans la formation du produit intérieur, n'achète pratiquement rien sur le marché intérieur et n'importe que des quantités très minimes de marchandises. Demeurant ainsi en dehors du marché, cette branche n'offre aucun débouché permettant d'envisager le développement d'activités nouvelles dans le territoire. Cette constatation illustre l'importance primordiale pour le développement futur de l'économie d'une modification dans la structure de l'agriculture congolaise.

D'autres constatations peuvent être faites à partir du tableau d'input-output sur la nature et la direction de la demande finale intérieure.

Les consommations privées européenne et congolaise avaient la structure suivante en 1957 :

Structure des consommations en 1957

	Consommation européenne		Consommation congolaise	
	En millions de francs	En %	En millions de francs	En %
Agriculture congolaise	—	—	690	33
Construction de logements congolais	—	—	230	11
Plantations européennes	2	—	1	—
Traitement des huiles	—	—	44	2
Garages	10	2	1	—
Industries européennes diverses	53	8	49	2
Construction	2	—	—	—
Transports	—	—	23	1
Commerce	123	18	451	22
Logement	194	29	14	1
Etat et PTT	5	—	5	—
Services divers	25	4	5	—
Importations	260	39	552	27
TOTAL :	674	100	2 065	100

L'essentiel des achats intérieurs effectués par la population européenne concerne des services : logement, distribution, garages, services divers. La majeure partie de sa consommation de biens se porte sur des produits importés dans la zone.

La structure de la consommation des Africains est très différente : elle s'adresse pour une part très importante à l'agriculture locale, mais la demande de produits importés est loin d'être négligeable, puisqu'elle atteint 552 millions, soit 27 % du total de la consommation.

On notera, en outre, la faible importance relative du logement surtout comparé à celui de la population européenne qui traduit la précarité des conditions de logement de la masse des Africains, ainsi que la part importante qu'occupe le commerce dans la consommation congolaise. Ceci s'explique par l'étendue de la zone qui nécessite un nombre élevé de points de distribution réalisant chacun des chiffres d'affaire réduits, ce qui accroît le coût de la distribution. Il n'est pas exclu, en outre, que certaines positions monopolistiques ne provoquent des bénéfices exagérés.

A titre de comparaison, signalons qu'en Belgique le coût de la distribution n'intervient qu'à raison de 15.4 % dans le total de la consommation privée.

CHAPITRE II

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA ZONE DE 1950 A 1959

A. Méthode d'analyse

Les données réunies dans le chapitre précédent sur la structure économique des Uélés en 1957 peuvent servir de base à la construction d'un indice de l'évolution du produit intérieur brut de la région.

Il existe des statistiques des principales productions de la zone de 1950 à 1959. Ces statistiques ont été traduites en indices et ces indices combinés en indices globaux pondérés pour chacune des branches d'activité. Enfin un indice général couvrant l'ensemble du produit intérieur a été obtenu en pondérant les indices relatifs à chacune des branches d'activité en fonction de leur valeur ajoutée à 1957. L'indice global ainsi obtenu traduit l'évolution de la production totale de la zone estimée à prix constants.

Un second indice global a été calculé en éliminant les productions qui n'ont pas fait l'objet de transactions commerciales et qui concernent l'économie de subsistance. Il s'agit de la construction de logements congolais, et au sein de l'agriculture congolaise, des productions vivrières. L'indice ainsi établi permet de mesurer mieux que le précédent les progrès accomplis par la zone des Uélés dans la voie de l'économie de marché. En outre, comme les statistiques relatives à l'économie de subsistance sont de médiocre qualité, la précision de cet indice est meilleure que celle du précédent.

On trouvera, en annexe, le détail de la méthode d'établissement de ces indices.

B. Évolution de la production globale

La tableau I donne l'évolution du produit intérieur brut de la zone à prix constant de 1950 à 1959, ainsi que celle du produit commercialisé. A titre de comparaison, l'indice relatif au Congo tout entier figure dans la 3e colonne.

Tableau I

Évolution du produit total à prix courant
Base 1950 = 100

	Uélés		Congo Produit national brut [a]	
	Produit intérieur brut total	Produit intérieur commercialisé	Total	Commercialisé
1950	100	100	100	100
1951	98	96	112	114
1952	101	102	122.5	125
1953	106	112	129.4	133
1954	107	114	137.4	143
1955	116	130	142.6	149
1956	124	147	151	158
1957	122	141	157.4	166
1958	130	156	155.3	164
1959	141	172	158.5	167

[a] Source : *Bulletin de la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, novembre 1959.

Au cours de la décennie sous revue, le produit intérieur total s'est développé suivant deux phases bien distinctes. De 1950 à 1954, les progrès ont été extrêmement lents et furent inférieurs à 2 % l'an en moyenne. Pendant les cinq années qui suivirent, au contraire, les progrès furent rapides; malgré un repli temporaire en 1957, dû à une mauvaise récolte, le produit intérieur passe de l'indice 107, en 1954, à l'indice 141, en 1959, soit un progrès annuel moyen de 4 %.

L'indice relatif au produit intérieur commercialisé montre que ces progrès furent le fait de l'économie de marché, l'économie de subsistance n'y participant pas. Ici aussi on distingue deux périodes : pendant les quatre premières années, progrès lents, de l'ordre de 3.5 % par an, ensuite expansion rapide portant le produit de l'indice 114, en 1954, à l'indice 172, en 1959, ce qui représente un rythme de progrès légèrement supérieur à 6 % par an.

Les indices relatifs à la production dans l'ensemble du Congo indiquent une divergence moins importante entre l'évolution de la production totale et de celle qui est commercialisée, l'économie de subsistance y occupant une place relativement plus restreinte que dans les Uélés.

On notera qu'au cours de la période examinée, les progrès de la production commercialisée ont été similaires au Congo et dans les Uélés puisque les indices atteignent en 1959 respectivement les niveaux 167 et 172.

Cependant au Congo c'est pendant la première partie de la décennie que des progrès rapides furent réalisés, un très net ralentissement intervenant en fin de période; c'est au contraire l'inverse qui s'est produit aux Uélés.

TABLEAU II

Évolution de la production par branche d'activité

Base 1950 = 100

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
1. Agriculture congolaise :										
totale	100	94	97	90	89	93	99	86	85	92
commercialisée .	100	81	91	85	83	97	100	85	91	107
2. Construction de logements congolais	100	101	100	99	102	101	100	100	102	103
3. Plantations européennes . . .	100	99	79	123	180	166	252	238	319	380
4. Traitement des huiles	100	108	108	137	132	163	180	209	222	230
5. Traitement du coton	100	77	89	76	73	82	84	59	65	84
6. Mines d'or . .	100	93	112	128	159	190	190	179	178	172
7. Garages . . .	100	104	106	112	122	131	138	147	157	162
8. Industries européennes diverses [a]	100	98	101	106	107	116	124	122	130	141
9. Construction .	100	192	260	376	316	292	256	400	268	216
10. Transports . .	100	110	121	164	183	216	232	230	234	241
11. Commerce . .	100	99	104	116	116	129	147	145	159	175
12. Logement . .	100	107	127	137	137	154	169	169	178	195
13. Etat et PTT . .	100	104	108	109	111	112	123	135	146	154
14. Services divers [a]	100	98	101	106	107	116	124	122	130	141

[a] Ces deux branches sont censées évoluer proportionnellement au produit intérieur brut.

Tableau III

Valeurs ajoutées par branches d'activité [a]

Aux prix de 1957, en millions de francs

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959
Agriculture congolaise :										
totale	1 187	1 118	1 141	1 065	1 049	1 100	1 050	1 014	1 010	1 090
dont commercialisée	(685)	(549)	(625)	(579)	(570)	(660)	(686)	(579)	(616)	(726)
Construction de logements congolais . .	230	232	230	228	234	233	229	230	235	237
Plantations européennes	188	187	148	232	240	314	476	447	600	717
Traitement d'huile de palme	29	31	31	39	38	47	54	60	64	66
Traitement du coton .	284	220	252	217	208	234	240	168	184	238
Mines d'or	123	114	137	157	192	233	233	219	218	210
Garages	29	30	30	32	35	38	39	42	45	47
Constructions	28	53	71	103	87	80	70	110	74	59
Transports	85	93	102	139	154	182	196	195	198	204
Commerce	342	340	354	395	396	430	50	493	544	599
Logement	57	61	72	78	78	87	96	96	101	110
Etat, PTT	254	268	274	278	281	284	312	343	370	388

[a] Non comprises les branches 8 (autres industries européennes) et 14 (services divers) qui sont censées évoluer proportionnellement au produit intérieur brut.

C. Évolution de la production par branche d'activité

Les tableaux II et III donnent l'évolution de la production par branche d'activité (respectivement en indice et en valeur absolue aux prix de 1957) et permettent de déceler l'origine des mouvements observés ci-dessus.

Il existe des différences considérables dans les évolutions des diverses branches.

Certaines d'entre elles connaissent une stagnation et même un recul : l'agriculture congolaise, la construction de logements congolais, le traitement du coton. Il est vrai que pour deux de ces branches la statistique est quelque peu faussée par la récolte exceptionnellement bonne de coton réalisée en 1950. Cependant, la stagnation démographique de la population congolaise est certainement l'explication essentielle du manque de dynamisme de ces branches d'activité : outre ce facteur, le défaut d'innovation tant dans les méthodes culturales que dans la nature des cultures, constitue un autre motif du défaut d'expansion de l'agriculture congolaise.

Il faut remarquer cependant que les statistiques relatives à l'ensemble de la zone qui sont utilisées ici, couvrent des situations fort différentes suivant les régions. Certaines parties de la zone connaissent en effet une régression de la démographie et des productions. Dans d'autres régions au contraire, un développement économique notable peut être observé dans les milieux ruraux. On citera particulièrement à cet égard les paysans babua, de la région de Bambesa, ainsi que les cultivateurs de café de Medje. Ces populations semblent avoir rompu le cercle vicieux du sous-développement et il est permis d'espérer que le développement économique pourra se poursuivre au cours des prochaines années. Quant à l'activité de la branche du traitement du coton, elle est entièrement liée à l'entretien de l'agriculture congolaise.

Les autres branches d'activité ont connu une croissance rapide, qu'il s'agisse des plantations européennes, du traitement des huiles, des mines, des garages, de la construction, des transports ou du commerce. Il convient de mettre en évidence tout particulièrement les progrès de l'agriculture européenne, centrée, on le sait, sur la culture du café. Cette culture introduite relativement récemment dans la zone, après une

période d'essai et de tâtonnements, a pu se développer rapidement depuis la fin de la guerre. L'accroissement a été favorisé par l'état du marché mondial du café pendant la période examinée. Depuis lors, ce marché a évolué dans un sens défavorable aux producteurs de café Robusta et les prix de réalisation ont subi une baisse profonde. Si cette situation se redressait, il est certain que des possibilités de développement considérable subsisteraient dans la zone pour cette culture.

L'augmentation de la production minière s'est expliquée par la concentration de l'activité de la société de Kilo-Moto sur le riche filon découvert à Moto, seul siège qui soit situé dans la zone (si l'étude avait couvert la totalité des mines du nord de la Province Orientale, on aurait au contraire constaté une stagnation de la production d'or). Les sociétés minières sont amenées à abandonner de plus en plus l'exploitation de gisements alluvionnaires pour concentrer leur activité sur les gisements filoniens.

Le tableau III indique mieux que le précédent l'importance relative des branches et l'importance réelle en chiffres absolus des progrès réalisés. Il permet de constater que 45 % de l'accroissement du P.I.B. obtenu entre 1950 et 1959 trouve son origine dans l'augmentation de la production des plantations européennes et 22 % dans celle du commerce.

On notera que toutes les branches en développement rapide étaient essentiellement aux mains des Européens, les Africains n'y participant qu'au titre de travailleurs salariés. On peut en conclure que la population africaine n'a tiré profit de l'évolution économique de la zone que dans la mesure où les salariés ont pu améliorer leur situation. Aussi est-il intéressant d'examiner l'évolution du nombre de travailleurs ainsi que celle de leur rémunération.

D. Évolution de l'emploi et des salaires

Le tableau IV indique l'évolution du nombre de travailleurs africains occupés dans la zone de 1950 à 1958 avec une ventilation par activités principales.

Tableau IV

Évolution du nombre de travailleurs occupés dans les Uélés

Indice 1950 = 100

	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Agriculture .	100	107	115	135	148	175	182	182	199
Mines . . .	100	90	79	71	71	60	57	43	36
Industrie . .	100	107	120	123	113	100	100	96	99
Commerce . .	100	125	127	158	132	120	111	100	97
Transports . .	100	102	79	89	97	108	107	107	110
Bâtiment . .	100	114	97	91	119	123	128	145	137
Bureaux . . .	100	89	108	100	111	120	118	154	148
Divers . . .	100	106	113	112	117	107	105	116	118
	100	106	107	115	121	119	120	121	124

Malheureusement les définitions des branches d'activité utilisées ici ne correspondent pas entièrement à celles qui ont été employées dans le tableau d'input-output. Il n'est pas certain non plus que ces définitions n'aient pas quelque peu varié dans le temps. Malgré ces réserves, quelques constatations intéressantes peuvent être faites à partir de cette statistique.

L'augmentation du nombre de travailleurs est sensiblement moins importante que celle du produit intérieur commercialisé; alors que celui-ci atteint l'indice 156 en 1958, le nombre de travailleurs se situe à l'indice 124. La productivité globale de la main-d'œuvre africaine a donc haussé de quelque 25 % pendant ces neuf années.

Pour les quelques branches où la comparaison entre emploi et production est possible, on obtient les résultats suivants.

Tableau V

Évolution de la productivité 1950-1958

Indice 1950 = 100

Production		Emploi		Productivité
Plantations européennes	319	Agriculture	199	160
Mines d'or	178	Mines	36	495
Commerce	159	Commerce	97	164
Transports	234	Transports	110	212

Pour ces quelques branches d'activité les améliorations de la productivité ont été fort supérieures à celles ressortant de la comparaison des indices globaux.

Pour les mines d'or la productivité aurait presque quintuplé durant ces neuf années, le mouvement résultant de la concentration de l'extraction sur les gisements les plus riches et de l'abandon d'une série de gisements alluvionnaires. Dans les transports, la productivité aurait doublé tandis que dans les plantations européennes l'accroissement atteindrait 60 %. Ces résultats sont remarquables et indiquent que grâce à un effort de rationalisation du travail et à des investissements judicieux, il a été possible de réaliser des progrès considérables en matière de productivité. On notera que les mines et les transports figurent dans le tableau II du chapitre premier parmi les branches d'activité mettant en œuvre les capitaux fixes les plus importants et dont le capital-output ratio est le plus élevé.

Cette évolution de la productivité doit enfin être comparée à celle des salaires. On ne dispose pas de renseignements précis sur les variations des salaires effectifs, mais il est probable que leur mouvement a dû suivre d'assez près celui des salaires minima. La hausse de ceux-ci a été rapide et régulière durant toute la période sous revue.

Tableau VI

Indice des salaires minima

1950 = 100

1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
100	133	146	149	163	179	188	197	200	238

En 1959, les salaires minima avaient doublé par rapport à 1950.

Pendant la même période, la hausse des prix — si on se réfère aux indices établis pour l'ensemble du Congo et qui sont vraisemblablement valables pour les Uélés — a été de l'ordre de 20 %.

En combinant ces divers éléments (hausse des salaires minima, augmentation des prix, augmentation du nombre de travailleurs) et en comparant cette évolution avec celle du

produit intérieur, on peut conclure à une amélioration de la répartition des revenus en faveur des travailleurs.

Alors que le produit intérieur brut commercialisé passait à l'indice 165 en 1959 par rapport à 1950, la masse des salaires distribués passait à l'indice 248 en termes nominaux et à l'indice 206 en termes réels.

On peut en déduire que si l'ensemble des agriculteurs ne paraît guère avoir profité du développement acquis au cours des dernières années, c'est, en revanche, par l'intermédiaire du travail salarié que la population congolaise paraît avoir participé aux bénéfices de ce développement. Dans l'ensemble cependant, cette action aura été limitée puisqu'en 1958 25 % seulement des hommes adultes étaient engagés comme travailleurs, la quasi-totalité des autres vivant de l'agriculture.

E. Conclusions

L'analyse de l'évolution économique des Uélés était intéressante à faire car elle porte sur une région se situant complètement à l'écart des pôles de croissance qui ont été pour le Congo le centre de Léopoldville et la région du Haut-Katanga.

L'analyse a pu montrer que malgré cette situation désavantageuse, l'économie des Uélés a connu, dans son secteur commercialisé du moins, un développement analogue à celui des autres régions du Congo. Le secteur non commercialisé a, lui, stagné et même reculé comme dans le restant du Congo.

L'agriculture congolaise n'a guère participé à cette expansion et ceci constitue le point sombre de la situation de la région. Les efforts faits par l'administration pour faire progresser cette agriculture (notamment par la création de paysannats) n'avaient pas encore, en 1959, produit de résultats tangibles importants. Il avait pourtant à ce moment été créé 89 500 fermettes dont 64 000 étaient occupées, ce qui signifie qu'environ un cinquième de la population était installé dans ces paysannats.

Un trait frappant de ce développement économique est sa dépendance à l'égard des entreprises européennes : il est en quelque sorte resté, en grande partie, extérieur à la population africaine. Ceci constitue pour l'avenir une lourde hypothèque,

vu l'évolution politique intervenue depuis 1959. Il est probable que si cette dernière évolution ne s'était pas produite, des Africains, de plus en plus nombreux, auraient été entraînés dans le sillage économique des entreprises européennes, soit en s'y engageant comme travailleurs, soit en adoptant peu à peu dans leurs propres entreprises les méthodes de travail utilisées par les Européens.

La situation politique actuelle du Congo risque de réduire le rythme de l'expansion des entreprises européennes et même de provoquer une régression. On peut craindre que ce facteur de développement disparaissant, l'économie africaine n'en subisse le contrecoup. Cette économie a-t-elle déjà atteint un stade tel qu'elle puisse trouver en elle-même une alimentation à un développement futur? C'est peu probable, bien que les transformations intervenues dans certains milieux ruraux dans quelques secteurs de la zone, soient substantielles et assez prometteuses.

En définitive, il semble que sans impulsion extérieure, l'économie des Uélés soit destinée à stagner, si pas à régresser, au cours des prochaines années. C'est aux nouvelles autorités politiques qu'il incombe de provoquer à la fois la poursuite de cette impulsion dans l'industrie et celle du développement de l'agriculture congolaise.

ANNEXE AU CHAPITRE II

MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT D'UN INDICE D'ÉVOLUTION QUANTITATIVE DU PRODUIT INTÉRIEUR

L'indice global est un indice pondéré des évolutions des productions des différentes branches d'activité. Les coefficients de pondération sont proportionnels à la valeur ajoutée par chacune des branches en 1957.

Les indices partiels sont établis comme suit :

1. Agriculture congolaise

L'indice de cette branche est déterminé à partir des indices de quantité calculés sur les tonnages produits des denrées suivantes :

Pondération [a]	Produits
31	Bananes fraîches
13	Manioc frais
9	Arachides en coque
5	Maïs en grains
4	Paddy
2	Patates douces
4	Huile de palme
19	Coton en graines
13	Fruits de palme et arachides
100 [b]	TOTAL

[a] Représentant la part respective des différents produits dans l'output 1957.
[b] Il est à noter que pour 1957, la valeur des produits pris en considération représente 91 % de l'output de la branche.

2. Construction de logements congolais

L'évolution est proportionnelle à celle de la population congolaise.

3. Plantations européennes

L'évolution est proportionnelle à la production de café; les autres productions sont peu importantes (5 % en 1957).

4. Traitement des huiles de palme et d'arachide

Il a été tenu compte dans l'indice calculé de la production d'huile de palme pour 80 % et de la production de palmiste pour 20 %; ces pourcentages sont ceux de l'output 1957. Il n'a pas été possible d'y incorporer le traitement des arachides faute de statistiques; cette production n'intervenait que pour 15 % dans l'output total de la branche en 1957.

5. Traitement du coton

L'indice de quantité est proportionnel à la production de coton fibres.

6. Mines d'or

a) *Exploitations minières de la société Kilo-Moto, siège de Moto*

L'évolution est déterminée par le tonnage d'or produit à Moto, exclusion faite du poste de Zani (situé en dehors de la zone.

b) *Autres mines*

Il a été tenu compte des productions des sociétés : Mines de l'Aruwimi, Ituri, Mineko, Mincobel, Sominor.

7. Garages

La valeur ajoutée de la branche a été supposée évoluer comme le nombre de véhicules automobiles.

8. Industries européennes diverses

L'évolution de cette branche, composée d'un ensemble d'activités fort disparates et d'assez faible importance, a été assimilée à l'évolution du PIB.

9. Construction

La variation de cette branche a été attribuée;
— Pour moitié aux autorisations de bâtir;
— Pour moitié aux dépenses du budget extraordinaire.

10. Transports

L'indice est proportionnel au total des unités de transport calculé par CVC pour son trafic.

11. Commerce

Cette branche a été supposée varier comme le PIB, exception faite des branches :

1 Agriculture congolaise;
2 Construction de logements congolais;
12 Logement.

12. Logement

La branche comprend les dépenses pour le logement dans des immeubles construits en matériaux durables et pour le personnel domestique affecté à ce logement; il a été admis que son évolution était parallèle à celle de la population européenne.

13. Etat et PTT

L'évolution de cette branche est proportionnelle au nombre de fonctionnaires de la Province Orientale.

14. Services divers

L'évolution de cette branche, composée d'un ensemble d'activités fort disparates et d'assez faible importance, a été assimilée à l'évolution du PIB.

CHAPITRE III

MONOGRAPHIES

A. Branches d'activité

1. L'AGRICULTURE CONGOLAISE EN 1957 (1)

a) Définition

Production agricole (vivrière et industrielle) et élevage.

b) Sources

Congo belge, Province Orientale, Rapport annuel 1957 des Services vétérinaire et de l'élevage et des services des affaires économiques.

c) Output

1. PRODUCTION AUTOCONSOMMÉE

Il s'agit de la production des Congolais utilisée directement par eux pour leurs propres besoins.
Ce total néglige la production et le transport du bois ainsi que la production de quelques produits de faible importance économique (farine de banane, porcs, moutons). Il néglige aussi des produits non recensés en provenance de la chasse et de la pêche. Certaines données résulteront probablement des enquêtes approfondies sur le terrain.

(1) Nos enquêtes en milieu congolais ont bénéficié de l'appui de M. Kupa, Chef de la C.I. Mayogo-Mabozo, et de M. Embac, Chef du C.E.C. de Paulis.

Produits		Tonnages	Prix (F/t)	Valeur (en millions)
Bananes fraîches	B/U	168 885	650	239
	H/U	234 950	550	
Manioc frais	B/U	147 765	350	108
	H/U	220 137	250	
Manioc farine	B/U	9 444	1 300	21
	H/U	7 640	1 100	
Arachides en coque . . .		31 072	2 150	67
Maïs (grains)	B/U	24 719	1 200	39
	H/U	6 281	1 500	
Maïs (farine)		512	1 750	1
Paddy	B/U	5 727	1 800	25
	H/U	8 126		
Courges		1 085	1 000	1
Eleusine		4 792	3 500	17
Sésame		986	5 000	5
Sorgho		268	4 000	1
Patates douces	B/U	9 045	750	19
	H/U	22 783	550	
Haricots, pois		317	4 500	1
Poissons		166	25 000	4
Caprins	H/U	34	27 500	2
Huile de palme		4 500 [a]	8 000	36
Total de production autoconsommée :				586

[a] Correspondant à 3 356 t de palmistes livrées à la branche 4, et provenant de 37 500 t de fruits de palme.

2. PRODUCTION COMMERCIALISÉE ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION CONGOLAISE

Il s'agit de la production congolaise revendue à d'autres Congolais soit directement, soit indirectement après l'intervention d'un intermédiaire.

Produits		Tonnages	Prix (F/t)	Valeur (en millions)
Bananes : plantains . . .	B/U	46 790	650	47
fraîches	H/U	30 583	550	
Eleusine		517	3 500	2
Sésame		304	5 000	2
Arachides		5 882	2 150	13
Patates douces	B/U	1 040	750	3
	H/U	3 450	550	
Farine de manioc	B/U	774	1 300	2
	H/U	770	1 100	
Légumineuses (haricots, pois)		550	4 500	3
Maïs en grains	B/U	755	1 200	5
	H/U	2 481	1 500	
Manioc en carottes	B/U	42 858	350	19
	H/U	13 945	250	
Caprins		290	27 500	1
Poulets		52	80 000	1
Total production vendue :				104

Non compris quelques produits de faible importance (bananes en farine, maïs en farine, courges, sorgho, riz paddy, bovidés adultes, taureaux, porcs, moutons, canards ainsi que les produits de la chasse et de la pêche).

3. TOTAL GÉNÉRAL DES VENTES À LA CONSOMMATION INDIGÈNE

586 + 104 = 690 millions.

4. VARIATIONS DE STOCKS

Les chiffres sont très faibles sauf pour les capridés : réduction de 20 000 unités, soit 11 millions de francs.

5. EXPORTATION

Tabac : 441 t à 12 000 F.		5 millions
Maïs en grains : 873 t à 1 200 F. . . .		1 million
(Non compris l'ivoire)	*Total :*	6 millions

6. TOTAL DES VENTES À LA DEMANDE FINALE

690 — 11 + 6	685 millions

7. VENTES À LA DEMANDE INTERMÉDIAIRE

a) Branche 4 (traitement des huiles de palme et d'arachide), voir la monographie n° 4		125 millions
b) Branche 5 (coton) :		
Coton en graines : 33 689 t à 5 177 F/t		174 millions
Primes aux chefs		1 million
Prime en sel		1 million
Prélèvement sur les réserves Cogerco.		— 3 millions
Bois de chauffage		2 millions
	Total :	175 millions
c) Branche 8 (industries européennes diverses) coopératives, pour le traitement du café :		
771 t à 10 000 F/t		18 millions
Coopératives pour le traitement des arachides		9 millions
Rizeries : 8 256 t de paddy à 1 800 F/t		15 millions
	Total :	42 millions

d) Total des ventes à la demande intermédiaire . . . . . 342 millions

8. TOTAL DE L'OUTPUT

685 + 347 . . . . . 1 027 millions

***d)* Input**

1. Nous supposons que la branche achète la totalité des importations de houes et hachettes, soit :

	Quantités	Valeur (1 000 F)
Houes	500	8 475
Hachettes	53	663
Total input :		9 millions

2. A ces importations nous ajoutons 2 millions de transport et 2 millions de commerce, ce qui fait un total d'achats de 13 millions.

3. Valeur ajoutée

Output — Achats = 1 027 — 13 . . . 1 014 millions

2. LA CONSTRUCTION CONGOLAISE DE LOGEMENTS EN 1957

***a)* Définition**

Construction de logements par des Congolais, à l'exclusion des logements en matériaux durs.

***b)* Sources**

Estimation du groupe d'Experts.

***c)* Output**

1. *En milieu coutumier :* 288 500 logements.

On a estimé qu'en moyenne la valeur d'une pluricase était de 2 000 F; cette valeur a été calculée à partir du nombre d'heures consacrées en moyenne par les Congolais pour la construction de deux cases-logement et une case-cuisine. Ces cases ont en moyenne une durée de vie de 3 ans; étant donné que les Congolais ne donnent pas leurs cases en location, on a considéré que le loyer imputé était égal à l'amortissement : soit 667 F par an; pour la totalité

des logements en milieu coutumier on obtient 667 F × 288 500 = 190 millions de F.

2. *En milieu extra-coutumier :* il existe en tout 71 000 logements, dont 10 000 en matériaux durs (qui ne comptent pas ici) et 61 000 autres, soit 55 000 logements en pisé et 6 000 logements en briques à daube.
   Pour les logements en pisé, on raisonne comme pour le milieu coutumier : 55 000×667 F = 36 millions de F.
   Pour les logements en briques à daube :
   — 75 %, soit 4 500, ont une couverture de chaume. Ils durent 10 ans et coûtent 5 000 F, plus une réparation du toit à 1 500 F. Le coût annuel est donc de 650 F (soit un montant à peu près égal à celui des logements en pisé).
   Coût total : 4 500×650 = 3 millions de F.
   — 25 %, soit 1 500, ont une couverture en tôle. Ils durent 10 ans et coûtent 10 000 F, soit 1 000 par an.
   Coût total : 1 500×1 000 = 1 million de F.

3. *Total général de l'output :* 190 + 40 = 230 millions de F.

d) Input

1. On néglige les achats. Tout l'output est alors de la valeur ajoutée.
2. Il n'est pas possible d'estimer ici un nombre de producteurs.

3. LES PLANTATIONS EUROPÉENNES EN 1957

a) Définition

1. ACTIVITÉ

   La branche couvre toutes les plantations européennes. Elle effectue le traitement du café et l'exporte hors des districts, mais comprend aussi des productions de caoutchouc (y compris le traitement), de cacao, de fruits de palme et de l'élevage.

2. TYPES D'ENTREPRISES

On distingue trois types d'entreprises : les colons, les missions et les sociétés. Certains colons et certaines sociétés importantes ont plusieurs exploitations disséminées dans divers territoires.

A fin 1957, la superficie cultivée pour le café était (en ha) :

	En rapport	Jeunes	Total
Bas-Uélé	8 424	6 740	15 164
Haut-Uélé	10 001	7 653	17 654
	18 425	14 393	32 818

Les superficies en rapport se répartissaient comme suit :

	Bas-Uélé	Haut-Uélé	Total
Exploitées par des colons :			
Nombre de colons . . .	53	103	156
Superficie en rapport . .	4 011	7 374	11 385
Exploitées par des sociétés :			
Nombre d'exploitations .	23	13	36
Superficie en rapport . .	4 337	2 407	6 744
Exploitées par des missions :			
Nombre	6	9	15
Superficie en rapport . .	72	222	294
INEAC (superficie) . . .	2	—	2

3. Pour les productions autres que le café, nous avons tenu compte des élevages Shun (Aba) et Selco (Poko) et des plantations de caoutchouc de Comuele (Aketi) et Gillieaux (Matete).

b) **Output**

1. PRODUCTION DE CAFÉ

D'après le rapport économique de la province, la production aurait été la suivante :

Bas-Uélé	4 509 t
Haut-Uélé	7 602 t
	12 111 t

En 1957, le prix moyen du pool de Café Congo a été de 37,37 F le kg FOB-Matadi. Pour obtenir la parité Aketi, nous tenons compte des frais suivants à la tonne :

Droits de sortie et taxe de sélection	2 525
Transport Léo-Matadi	1 126
Frais de traitement par OCR (suivant le rapport OCR, ses recettes ont été de 20 862 000 F pour 78 267 t	366
Transport Aketi-Léo	1 000
Frais divers et marge d'intermédiaire : 3 % .	1 000
Total :	6 017

Prix à l'exportation : 37 370 — 6 017 = 31 353 F/t.
Sur cette base, la valeur de la production aurait été de 31 353×12 111 = 380 millions à Aketi.
Le transport jusqu'à Aketi représente 14 millions (route 3, port 1 et fer 10). La valeur à la plantation est alors 380 — 14 = 366 millions.

2. PLANTATIONS NOUVELLES

Les superficies cultivées ont évolué comme suit (en ha) :

	En rapport		Jeunes		Variations
	1956	1957	1956	1957	
Bas-Uélé	7 506	8 424	6 119	6 740	+ 1 539
Haut-Uélé	8 641	10 001	5 996	8 153	+ 3 517

Nous supposons qu'il n'y a pas eu de plantations déclassées durant l'année et que 5 056 ha correspondent à des plantations nouvelles.

Nous valorisons ces investissements sur la base suivante (par 100 ha).

Achat de graines	18 000 F
Main-d'œuvre congolaise (45 000 hommes par jour à 22 F)	990 000 F
Fumure	p.m.
	1 008 000 F

Soit pour 5 050 ha : 51 millions.

La valeur des investissements des jeunes plantations établies avant 1957 et non encore en rapport est également à retenir, soit pour les deux Uélés : 9 837 ha (14 893 — 5 056).
En prenant comme base de valorisation la moitié de celle des investissements des plantations nouvelles, soit 500 000 F pour 100 ha, nous obtenons pour les 9 837 ha = 100 millions.
Ce calcul ne tient pas compte du temps de travail des colons et de la main-d'œuvre européenne. On convient en effet que toute cette activité est consacrée à la production courante.

3. CONSTRUCTIONS EFFECTUÉES

Par les plantations elles-mêmes . . . . 5,0 millions

4. VALEUR DES SERVICES DE LOGEMENT

Prestés à la main-d'œuvre européenne . . 18,0 millions

5. AUTRES PRODUITS AGRICOLES

a) Caoutchouc (700 ha) :	616 t × 12 500 F	11,5 millions
b) Cacao :	15 t × 27 000 F	0,4 million
c) Fruits de palme :	1 830 t × 700 F	1,0 million
	Total partiel :	12,9 millions
	Arrondi à :	13,0 millions

6. ÉLEVAGE

(voir rapports économiques)

Œufs	1 million	
Bovins	6 millions	
Divers	2 millions	
Total des ventes		9 millions

7. VARIATIONS DE STOCKS DE L'ÉLEVAGE . . . 4 millions

8. TOTAL DE L'OUTPUT . . . . . 507 millions

9. DEMANDE FINALE

a) Consommation privée européenne :

Café : 40 t	1 million
Elevage (œufs)	1 million
Total :	2 millions

b) Consommation privée congolaise :

Café : 30 t	1 million

c) Exportation :

Café (366 — 2)	364 millions
Caoutchouc et cacao	12 millions
Total :	376 millions

d) Formation de café :

Jeunes plantations de café	100 millions
Constructions	5 millions
Total :	105 millions

e) Accroissement de stocks :

Elevage	— 4 millions

f) Total général . . . . . 480 millions

10. DEMANDE INTERMÉDIAIRE

Branche 4 : (traitement des huiles) : fruits de palme	1 million
Branche 8 : (industries européennes diverses) : élevage	8 millions
Branche 12 : (logements et gens de maison) : café	18 millions
Total :	27 millions

c) Input

1. ACHATS DANS LA ZONE

Branche 4 : Déchets d'huilerie	1 million
Branche 7 : Garages	12 millions
Branche 10 : Transport de la matière première	9 millions
Branche 11 : Commerce	5 millions
Branche 13 : Etat (PTT)	1 million
Branche 14 : Services divers	1 million
Total :	29 millions

2. IMPORTATIONS

Engrais 90 % du total des importations . .	2 millions
Insecticides par ha : 420 F + 200 F d'épandage = 620 F pour 18 425 ha	11 millions
Sacs 240 000 à 20 F	5 millions
Outillage 150 F/ha × 3 318 ha (d'après les prêts au colonat	5 millions
Combustibles, lubrifiants et divers . . .	8 millions
Total :	31 millions

3. VALEUR AJOUTÉE

507 — 29 — 31 = 447 millions.

4. RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE

a) Consommation de capital :

Matériel	Valeur unitaire en 1 000 F	Valeur globale en millions	Vie moyenne en années	Consommation de capital en millions
180 installations de traitement du café	420	76	7	10
75 tracteurs	250	18	5	5
6 matériel d'irrigation	825	5	5	1
150 camions	250	37	5	9
250 voitures et camionnettes . .	150	37	5	9
Totaux :		180		34
Bâtiments, entreprises autres que les plantations de café .				1
Total :				35

b) Main-d'œuvre européenne (Non compris les colons; la rémunération de ceux-ci est considérée comme un profit) :

Pour le café, un salarié par 150 ha, soit pour 33 318 ha, 255 unités à 250 000 F	89 millions
Pour les autres entreprises, 6 unités à 500 000 F	3 millions
Logement gratuit de 261 unités à 70 000 F	18 millions
Total :	110 millions

c) Main-d'œuvre congolaise :

33 420 salariés (dont 32 000 pour le café) gagnant 6 600 F par an, moins 8 % d'absentéisme	202 millions

d) Profits :

Par solde : 447 — 35 — 110 — 202 = 100 millions

d) **Capital**

1. VALEUR À FIN 1957

Matériel et véhicules « café » (voir ci-dessus)	180 millions
Plantations de café (en rapport)	277 millions
Constructions « café » (jeunes)	105 millions
Capital des autres activités	12 millions
Total général :	649 millions

2. FORMATION BRUTE DE CAPITAL EN 1957

Matériel et véhicules « café »	59 millions
Plantations de café	100 millions
Constructions « café »	7 millions
Autres activités	2 millions
Total :	168 millions

4. LE TRAITEMENT DES HUILES DE PALME ET D'ARACHIDE EN 1957

a) **Définition**

1. La branche groupe les huileries de palme et d'arachide. Elle achète à l'agriculture congolaise (branche 1) les fruits de palme et les arachides en coque (branche 1) ainsi que les fruits de palme aux plantations européennes (branche 3). Elle transforme ces produits en huile de palme et noix palmistes, en arachides décortiquées et huile d'arachide. Les résidus de palme sont utilisés comme engrais dans les plantations de café tandis que les productions sont exportées sauf une partie de l'huile de palme et des arachides décortiquées.

2. Elle comprend 53 entreprises dont 36 ont reçu une licence définitive. Parmi ces entreprises figurent 5 sociétés de capitaux : UELCO, TINDA, COMUELE, COTONCO, PLANTADEM.

b) **Output**

1. HUILE DE PALME

Suivant le rapport économique de la Province Orientale pour 1957, la production d'huile de palme a été la suivante (en t) :

	Bas-Uélé	Haut-Uélé	Total
Huile de plantation . . .	327	11	338
Huile industrielle . . .	9 758	18 295	28 053
Totaux :	10 085	18 306	28 391

Les cours moyens de réalisation à Léo ont été de 9 235 F/t pour l'huile à 3 % d'acidité. Compte tenu des frais de transport de 550 F/t d'Aketi à Léo, nous obtenons la parité Aketi 8 665 F/t. Les prix pour le marché intérieur (y compris l'exportation vers l'Ituri et le Kivu) sont estimés à 7 200 F/t.

Nous estimons comme suit la répartition des ventes :

Vers Léo (statistiques Otraco concernant l'exportation d'Aketi) :	
6 309 t×8 665 F/t	55 millions
Vers Ituri et Kivu (dont 2 715 t exportées d'Aba et 335 t d'Ara :	
15 000 t×7 200 F/t	108 millions
Total :	163 millions
A soustraire : transport jusqu'à la frontière de la zone :	
21 300 t×1 000 F/t	— 21 millions
Valeur des exportations	142 millions
Ventes aux Savonneries (rapport AE confirmé par un membre du groupe d'experts) :	
1 800 t×7 200 F/t	13 millions
Ventes à la consommation privée congolaise :	
5 082 t×7 200 F/t	39 millions
Total général des ventes :	194 millions

2. PALMISTES

	Bas-Uélé	Haut-Uélé	Total
Production plantation	107	5	112 t
Production usinée	3 111	6 136	9 247 t
	3 218	6 146	9 359 t
Achat de palmistes aux Congolais	2 390	966	3 356 t
			12 715 t

Cours moyen de réalisation à Léo	5.062 F/t	
Frais de transport Aketi-Léo . .	700 F/t	
Parité Aketi	4 362 F/t	
Valeur 12 715 t×4 362 F/t		55 millions
Transport vers Aketi : 12 175 t×1 000 F/t .		12 millions
	Reste :	43 millions

3. DÉCHETS DE TRAITEMENT DES HUILES DE PALME

Ces déchets constituent un engrais employé dans les plantations de café; cependant ils font rarement l'objet de commercialisation car ces plantations et les huileries sont souvent intégrées dans les mêmes entreprises. On estime leur valeur à 1 million.

4. TRAITEMENT DES ARACHIDES

a) Quantités

Le rapport économique nous apprend que les indigènes ont livré aux transformateurs les quantités suivantes d'arachides en coques :

Bas-Uélé	6 564 t
Haut-Uélé	2 842 t
Total :	9 406 t

Après décorticage avec un rendement de 60 %, on obtient 5 640 t d'arachides décortiquées. Sachant que l'huile d'arachide n'est guère consommée sur place

et tablant sur un rendement en huile de 45 %, les 5 640 t d'arachides décortiqueés ont donné :

Ventes à l'exportation	2 147 t
Ventes sur le marché intérieur . . .	843 t
Transformées en huile	2 650 t
	5 640 t

La statistique Otraco d'exportation pour Aketi nous apprend en outre que l'on a exporté :

1 192 t d'huile
1 332 t de tourteaux (source Vicicongo)
et 2 147 t d'arachides

b) *Prix*

Arachides décortiquées à Léo	6 385 F/t
Transport Aketi-Léo	700 F/t
Parité Aketi	5 685 F/t
Ventes sur le marché intérieur	6 000 F/t
Huile Parité Aketi	15 350 F/t
Tourteaux	2 900 F/t

c) *Valeurs*

Arachides décortiquées exportées :

Idem consommation privée		
	2 147 × 5 685 :	12,2 millions
Idem congolaise . .	845 × 6 000 :	5,1 millions
Tourteaux exportés .	1 332 × 2 900 :	3,9 millions
Huile exportée . .	1 192 × 15 330 :	18,3 millions
		39,5 millions
	Dont exportation :	34,4 millions

De l'exportation il faut soustraire comme frais de transport 4 600 t × 1 000 F = 4,6 millions.
L'exportation totale représente donc 34,4 — 4,6 = 30 millions.

5. Formation de capital dans la branche sous forme de constructions nouvelles : 60 000 F par entreprise, soit 3 millions en tout.

6. RÉCAPITULATION DE LA DEMANDE FINALE

Formation de capital	3 millions
Exportation : Huile de palme	142 millions
Palmistes	43 millions
Huile d'arachide et tourteaux	30 millions
Total :	215 millions
Consommation privée congolaise :	
Huile de palme	39 millions
Arachides	5 millions
Total :	44 millions
Total de la demande finale :	262 millions

7. VENTES À LA DEMANDE INTERMÉDIAIRE

Savonnerie (branche 21)	13 millions
Plantations européennes (branche 3) . .	1 million
Total :	14 millions

8. TOTAL GÉNÉRAL DE L'OUTPUT . . . . . 276 millions

9. RÉCAPITULATION DU TRANSPORT À L'EXPORTATION

Huile de palme	21 millions
Palmistes	12 millions
Arachide et tourteaux	5 millions
Total :	38 millions

c) Input

1. ACHATS À L'AGRICULTURE CONGOLAISE (BRANCHE 1)

Fruits de palme : en tablant sur un rendement de 17.67 % les achats de fruits ont dû s'élever à 159 000 t à 600 F	95,4 millions
Palmistes : 3 356 t de palmistes à 2 650 F	8,9 millions
Arachides en coques : 9 406 à 1 750 F .	16,5 millions
Total :	120,8 millions
Montant des primes aux chefs et notables : 0,02 F/kg	4,0 millions
Total :	125,0 millions

2. ACHATS AUX PLANTATIONS EUROPÉENNES (BRANCHE 3)

Fruits de palme : Sur base d'un rendement de 22 %, les achats ont dû porter sur 1 830 t à 700 F . . . . . 1 million

3. TRANSPORTS

Les huileries transportent les fruits jusqu'à leur usine et amènent ensuite l'huile jusqu'au rail. D'où des frais d'essence, de pneus et d'entretien des camions que nous évaluons comme suit, en millions de t/km :

Fruits de palme :	160 000 t × 50 km	8,0
Huile	28 391 t × 100 km	3,1
Arachides . . .	9 406 t × 76 km	0,6
		11,7

Sur base d'un roulis moyen de 5 t par camion, cela nous donne 2,4 millions de km d'où :

Achats à la branche garage (7) pour pneus, entretien :		
5 F/km × 2,4 millions de km . . .	12	millions
Essence : 0,4 l/km × 2,4 millions de km × 6,75 F/l	65	millions
dont : importation 90 %	59	millions
commerce 10 %	6	millions

4. IMPORTATIONS D'EMBALLAGES

Fûts : pour l'huile de palme : 15 300 fûts de 185 kg à 130 F = 20 millions; pour l'huile d'arachide : 6 500 fûts à 130 F = 0,9 million. Cette dépense est à répartir sur 4 ans, soit par an	5	millions
Sacs : palmistes 12 705 t arachides 3 000 t 15 705 t, soit 314 sacs à 17 F = 5,4 millions. Dépense à répartir sur 3 ans, soit par an	2	millions
	7	millions

dont importation : 5 millions; commerce : 2 millions.

5. APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX

120 000 F par entreprise, soit 6 millions, dont importation : 4 millions et commerce : 2 millions.

6. TOTAL GÉNÉRAL DES ACHATS DANS LA ZONE . 148 millions

7. IMPORTATIONS : 59 + 5 + 4 . . . . . 68 millions

8. VALEUR AJOUTÉE : 276 — 216 . . . . . 60 millions

se décomposant comme suit :

a) Consommation de capital :

	Valeur du capital neuf en millions	Taux d'amortissement en %	Amortissement en millions
Bâtiments . . .	40	4	1,6
Matériel	100	10	10
Véhicules . . .	50	20	10
	190	*Total arrondi :*	22

b) Salariés congolais :

Il faut environ 30 hommes pour 600 t d'huile, soit en tout 1 500 hommes à 6 000 F . . . . . 9 millions

c) Salariés européens :

disons 10 unités à 300 000 F . . . 3 millions

d) Profits par solde :

60 — 22 — 9 — 3 . . . . . 26 millions

d) Capital

1. Valeur à fin 1957 : Voir ci-dessus . . . 190 millions

2. Formation de capital en 1957 :

Constructions	4	millions
Véhicules	8	millions
Matériel	16	millions
Total :	28	millions

5. LE TRAITEMENT DU COTON ET DES GRAINES EN 1957

a) Définition

1. POUR DES RAISONS PRATIQUES inhérentes à l'analyse input-output, nous avons considéré que la branche achetait le coton-graines et exportait tant les produits que les sous-produits qu'elle tire du traitement en usines contonnières et en huileries. Ceci bien que le décret du 18 juin 1947 et l'ordonnance d'application du 18 juin 1949 stipulent que le coton reste la propriété du producteur congolais jusqu'au moment de sa réalisation sur le marché international, tandis que les sociétés fournissent un ensemble de prestations intéressant la culture, la transformation et la commercialisation du coton, notamment :

   a) Assurer sa propagande;

   b) Réceptionner le coton-graines des producteurs indigènes et leur verser le montant de l'avance provisionnelle fixée par le Gouverneur général;

   c) Entreposer, transporter, usiner le coton-graines réceptionné;

   d) Avancer tous les frais et charges inhérents à ces opérations, à l'exception de l'avance provisionnelle qui est financée par le Cogerco;

   e) Vendre les cotons usinés et les sous-produits à l'intervention du Comptoir de Vente des Cotons du Congo.

2. LES ENTREPRISES INTÉRESSÉES sont :

   Pour le coton : COTONCO, à Dingila et à Niangara, SOCOBOM, à Gossamu, NAHV, à Buta, BELGIKA, à Buta.
   Pour les sous-produits : Huileries à Tinda et à Gossamu.

b) Output

1. LA PRODUCTION DE L'ANNÉE traitée par COTONCO-SOCOBOM, NAHV et BELGIKA, pour les seuls districts du Bas- et du Haut-Uélé, est de :

   33 682 t de coton-graines achetées,
   7 t de coton-graines des champs d'essai,

   33 689 t, dont le traitement a donné :

11 603 t de coton-fibres,
20 690 t de graines de coton,
93 t de motes.

Les 20 690 t de graines ont été réparties comme suit :

4 984 t distribuées gratuitement aux planteurs,
15 706 t traitées dans les huileries de Tinda et Gossamu.

Aux tonnages traités en huilerie il y a lieu d'ajouter :

707 t en provenance du district de Stanleyville,
7 537 t reportées de l'exercice antérieur,

pour former un total de 23 950 t de graines ayant donné :

2 528 t d'huile neutre,
8 410 t de tourteaux,
877 t de linters,
19 t de flocons.

2. L'EXPORTATION TOTALE représente donc, en valeur usine :

Produits	Tonnes	Prix FOB Aketi	Prix à la tonne départ usine	Valeur usine en millions
Coton-fibres . . .	11 603	29 730	27 350	317,3
Motes	93			p.m.
Déchets	2			p.m.
Huile de coton . .	2 528		13 631	34,4
Linters	877		6 385	5,6
Tourteaux . . .	8 410		1 891	15,9
Flocons	19		3 705	p.m.
Total :				373,2

3. EN VERTU DES CONVENTIONS ADOPTÉES dans cette étude, c'est la branche « transports » qui amène les produits à Aketi. Elle exporte de ce fait :

Exportation via Aketi se décomposant comme suit :

Coton, etc. : 11 603 t + 93 t = 11 696 pour	27,6 millions
Huileries : 11 834 t pour	6,6 millions
Total :	34,0 millions

4. CETTE EXPORTATION a impliqué une reprise sur stocks de 7 537 t traitées en huileries, soit un tiers du total. On négligera cet élément.

5. LES CONSTRUCTIONS RÉALISÉES par la branche dans la zone sont estimées à . . . . . 9 millions

6. Enfin, LES PRESTATIONS FICTIVES à la branche logement (voir monographie de celle-ci) sont estimées à . . . . . 13 millions

7. L'OUTPUT TOTAL est alors : 373 + 9 + 13 : 395 millions
et la vente à la demande finale : 373 + 9 : 382 millions

c) **Input**

1. ACHATS TOTAUX À L'EXTÉRIEUR DE LA BRANCHE

Importations directes		7 millions
Transports		26 millions
Agriculture congolaise		
33 682 t à 5 177 . .	174,3 millions	
Primes aux chefs	1,0 millions	
Primes en sel	1,0 millions	
Prélèvement sur réserves		
COGERCO	— 3,0 millions	
Bois de chauffage. . . .	2,0 millions	
		175 millions
Garages		3 millions
Divers		16 millions
Total général :		227 millions

2. LES ACHATS DIVERS ont été répartis par nous en

Importations (pour le commerce)	13 millions	
Commerce	3 millions	
Ceci porte le total des importations à :		
7 + 13		20 millions

3. VALEUR AJOUTÉE : 395 — 227 . . . . . 168 millions

4. SALAIRES CONGOLAIS (2 200 untiés) :

Salaires proprement dits, rations en nature et traitement des moniteurs		32 millions

5. TRAITEMENTS EUROPÉENS (180, y compris les propagandistes agricoles) :

Traitements proprement dits	51,3 millions	
Logements gratuits . . .	13,0 millions	
Total arrondi :		64 millions

6. CONSOMMATION DE CAPITAL

Coton forfait 400 F/t . . .	4,6 millions	
Huileries d'après la comptabilité	5,9 millions	
Total arrondi :		10 millions

7. SOLDE

Profits et dépenses des sièges en dehors de la zone mais incombant à la zone	62 millions

d) **Capital**

1. ESTIMATION À FIN 1957

Coton	145 millions
Huileries	75 millions
Total :	215 millions

que nous répartissons en constructions : 190; véhicules : 5; matériel : 20.

2. CONSOMMATION DE CAPITAL

Coton (forfait)	4 millions
Huileries	6 millions
Total :	10 millions

Ceci correspond à une durée de vie du capital de 12 ans pour les huileries et de 36 ans pour le coton; ce dernier chiffre est manifes-

tement trop élevé, et par conséquent la consommation de capital pour le coton est trop faible.

Provisoirement nous répartissons en :

Constructions	7 millions
Véhicules	1 million
Matériel	2 millions

3. FORMATION DE CAPITAL EN 1957

Nous l'estimons à

Constructions (dont 9, par les moyens propres de la branche)	15 millions
Véhicules	1 million
Matériel	5 millions
Total :	21 millions

6. LES MINES D'OR EN 1957

a) **Définition**

La branche comprend les exploitations minières de :
La société Kilo-Moto, du siège de Moto, à concurrence de 88 % de la production (le poste de Zani est donc exclu) ;
Cinq autres entreprises dont la production d'or a cessé depuis 1957 : MINIÈRE DE LA TÉLÉ, MINECO, MINCOBEL, SOMINOR, MINIÈRE DE L'ARUWIMI-ITURI.

b) **Output**

1.	Moto : 3 740 kg d'or à 55 600 F	208 millions
	Vivres secs, huile de palme, palmistes exportés à Kilo	4 millions
2.	Autres entreprises : 596 kg d'or à 55 600 F	33 millions
3.	*Total*, entièrement exporté :	245 millions
4.	Ventes au compte capital (constructions effectuées avec la main-d'œuvre propre) .	7 millions
5.	Il faut tenir compte en outre d'une vente de Moto à la branche logement (12) (voir ci-dessous) à concurrence de 4 + 7 . . .	11 millions
6.	*Total général* de l'output :	263 millions

c) Input de Moto

1. Achats totaux de biens et services (y compris l'électricité fournie par Kilo) . . . 35 millions
   dont :

Produits pétroliers . . . (commerce : 1, importations : 4)	5 millions
Transports (chiffre CVC)	2 millions
Autres (importation) . .	28 millions

2. Valeur ajoutée (production nette) : 230—35 : 195 millions

3. Main-d'œuvre congolaise (4 661 unités) : 45 millions

   Ce chiffre se décompose en :

Entretien des logements .	4 millions
Autres dépenses . . .	41 millions

   Il comprend les rations fournies en nature, mais il faut encore ajouter à titre de loyers fictifs une somme de 4 millions.

   Total général : 49 millions

   La dépense par tête est de 9 600 F environ. L'amortissement des logements (7 millions) est compté plus loin.

4. Main-d'œuvre européenne (88 unités) . . 36 millions
   Loyer fictif : 88×75 000 F . . . . . 7 millions

   Total : 43 millions

   L'amortissement des logements (3 millions) est compté plus loin.

5. Amortissements . . . . . 31 millions

   Ce chiffre se décompose en :

Logements congolais . .	7 millions
Logements européens . .	3 millions
Autres constructions . .	6 millions
Véhicules	5 millions
Autre matériel	10 millions

   Ces amortissements ne couvrent pas les dépenses de prospection.

6. Solde transféré en dehors de la zone (participation dans les dépenses des sièges de Kilo et Bruxelles, impôts, transports hors de la zone, charges financières, profits) :
188 — 43 — 45 — 31 . . . . . 69 millions

d) **Input des autres entreprises**

1. Comme elles ont dû cesser leur exploitation depuis 1957, les autres entreprises sont censées n'avoir aucun solde transféré en dehors de la zone. D'autre part, on néglige ici les loyers fictifs.

2. Main-d'œuvre congolaise : 1 511 unités (statistiques Léo) à 8 000 F (chiffre un peu inférieur à celui de Moto) . . . . . 12 millions

3. Main-d'œuvre européenne : 15 unités à 400 000 F . . . . . 6 millions

4. Amortissements disons 1/6 de Moto (en proportion des productions) . . . . . 5 millions

5. Profits . . . . . 1 million

6. Achats par solde (Nous supposerons 1 million d'achats dans la zone [commerce] et 8 millions d'importations) . . . . . 9 millions

Total : 33 millions

e) **Récapitulation (millions)**

Input :		*Output :*	
Achats		Exportation .	245 millions
Importations.	40 millions	Vente à logement . . .	11 millions
Transports .	2 millions	Vente au compte capital	7 millions
Commerce .	2 millions		
Total :	44 millions		
Valeur ajoutée			
Main-d'œuvre congolaise 49 + 12 :	61 millions		
européenne 46 + 6 :	52 millions		
Amortissements 31 + 5 :	36 millions		
Solde transféré hors de la zone 69 + 1 :	70 millions		
Total :	219 millions		
Total général :	263 millions	*Total :*	263 millions

f) **Capital et formation de capital (Moto seulement)**

1. Capital : total estimé à	775 millions
Constructions : amortissements (15) multipliés par la vie probable (25)	400 millions
De même, matériel : 10×30	300 millions
Véhicules : 5×15	75 millions
Total général :	775 millions

2. Investissements (formation brute de capital) 39 millions

Ce chiffre se décompose en :

Véhicules	3 millions
Matériel	15 millions
Construction (par solde) (incorporant 7 millions de main-d'œuvre)	21 millions
Total :	39 millions

7. LES GARAGES EN 1957

a) Définition

1. La branche comprend les ateliers indépendants d'entretien et de réparation : elle ne comprend pas la distribution de produits pétroliers (branche 11) ni la vente de voitures neuves (branche 11).

2. Nombre de garages :

Bas-Uélé	16	
Haut-Uélé	13	(dont 9 à Paulis)
Total :	29	

b) Sources

1. *Congo belge, Province Orientale, Service des Affaires économiques, Nomenclature des activités en 1957.*

2. *Congo belge, Gouvernement Général, Affaires économiques, Direction de statistiques, Bulletin mensuel des statistiques générales du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, février 1958 et mai 1957.

c) Input

1. OUVRIERS CONGOLAIS

Par garage :

2,5	qualifiés	à 40 000 F =	100 000
8	manœuvres	à 9 000 F =	72 000
			172 000

Pour 29 garages . . . . . *Total :* 5 millions

2. EUROPÉENS

Pour 29 garages : 35 unités à 400 000 F	14 millions	
Plus loyers fictifs pour les logements gratuits :		
35×70 000	2 millions	
Total :		16 millions

3. AMORTISSEMENTS

Catégories	Valeur en millions	Vie moyenne en années	Amortissement en millions
Construction (y compris les logements des Européens)	60	20	3
Matériel	24	8	3
Véhicules	15	5	3
Totaux :	99		9

4. PROFITS

Par garage	400 000 F	
Pour 29 garages		12 millions
Le rapport du profit au capital fixe est de 12 %.		

5. TOTAL de la valeur ajoutée . . . . . 42 millions

6. ACHATS aux industries européennes diverses (branche 8) :

Par garage : 40 000 F (eau, électricité...) 1 million

7. IMPORTATIONS (pièces de rechange, pneus, etc. disons 150 % de la main-d'œuvre (ce total comprend 11 millions de pneus) . . 29 millions

8. *Total de l'input :* 72 millions

d) **Output**

1. Le total précédent est aussi celui de l'output; nous allons nous efforcer de le calculer directement.

Catégories	Nombre	Kilométrage annuel	Entretien et réparation par km	Dépense totale en millions	Pourcentage de dépenses des garages	Dépenses des garages en millions
Voitures .	1 258	15 000	1,25	23	85	20
Camions .	1 869	35 000	1,50	98	85	49
Totaux :	3 127			136		69

On retrouve à peu de chose près le total de 72 millions, que l'on conserve.

2. RÉPARTITION DES VENTES

Nous estimons celles-ci à :

Consommation privée européenne : 15 % .	10 millions
Consommation privée congolaise disons .	1 million
Consommation publique : 5 %	3 millions
Entreprises (demande intermédiaire), le solde	56 millions
Total :	70 millions

Plus une vente à la branche logement (main-d'œuvre européenne) . . . . . 2 millions

Les ventes aux entreprises sont à leur tour réparties en proportion de leur output, compte tenu du fait que les branches *transports* et *mines d'or* sont censées effectuer la totalité de leurs propres réparations et entretien et la branche *traitement du coton*, la moitié. Par ailleurs, les branches *commerce* et *huileries* reçoivent une pondération plus élevée.

3. Agriculture européenne (café) . . . . . 12 millions
4. Traitement des huiles de palme et d'arachide . . . . . 12 millions
5. Traitement du coton . . . . . 3 millions

9. Constructions	8 millions
10. Transports	2 millions
11. Commerce	19 millions
Total :	56 millions

e) Capital

1. VALEUR À FIN 1957 (voir ci-dessus) . . .	100 millions

2. FORMATION BRUTE de capital de 1957

Construction	4 millions
Véhicules	5 millions
Matériel	6 millions
Total :	15 millions

8. LES INDUSTRIES EUROPÉENNES DIVERSES EN 1957

a) Définition

La branche groupe une série de petites et moyennes entreprises vendant :

l'électricité, l'eau, les produits de la boucherie, les produits de la boulangerie, l'eau minérale, ainsi que la savonnerie, les rizeries, les entreprises de montage de vélos, les coopératives.

On notera qu'il n'existait pas de brasserie dans les Uélés en 1957.

b) Etude séparée des activités de la branche

1. ÉLECTRICITÉ

a) output :

On a négligé la centrale de Moto qui ne vend pas à des tiers et celle de la Shun dont la production est peu importante. On s'est basé sur les données de la Vicicongo que l'on a extrapolées.

	kWh	Prix en francs	Valeur production en millions
Vicicongo (Paulis et Aketi)	1 957	3,51	6,9
Buta	273	3,51	1,1
			8,0

Ventilation de l'output .

	Paulis et Aketi	Buta	Total en millions
Consommation privée européenne	1,7	0,3	2,0
Consommation publique . .	0,3	0,1	0,4
Commerce	2,8	0,3	3,1
Services divers	0,6	0,1	0,7
Garages	0,5	0,1	0,6
Industries diverses	1,0	0,2	1,2
Total :			8,0

b) *achat* (importation) . . .		4,0	
c) *valeur ajoutée*		4,0	
salariés indigènes	1,0		
salariés européens	1,0		
amortissements (estimation)	1,0		
profits (par solde)	1,0		

2. EAU

a) *output*

On a extrapolé les données fournies par la Régideso à Paulis.

	Production en m³	Prix en francs	Valeur production
Paulis . .	202 000	Variables	1,4 million
Total :	421 000		3,0 millions

Ventilation de l'output :

	Paulis	Total
Consommation privée européenne . .	0,554	0,554×2,1 = 1,0 million
Consommation publique .	0,628	0,628×2,1 = 1,0 million
Commerce . .	0,2	0,2 ×2,1 = 0,4 million
Services divers	0,3	0,3 ×2,1 = 0,6 million
Total :		3,0 millions

b) *achats* à l'importation . . . . . 1,0 million

c) *valeur ajoutée* . . . . . 2,0 millions

Salariés indigènes . . 1,0 million
Salariés européens . . . 2,0 millions
Amortissements . . . 1,0 million
Profits (ici une perte) . . 2,0 millions

3. BOUCHERIE

Source : M. Ponthieux, vétérinaire de District à Paulis.

a) *Output*

Catégorie	Quantités (t sur pied) Zone	Ituri	Total	Quantité (t de viande abattue)	Prix par kg	Valeur en millions
Bovins adultes . .	312	634	946	520	77	40
Veaux	6	2	8	6	157	1
Moutons	7	18	25	12	60	1
Chèvres	5	—	5	3	40	p.m.
Porcs	5	106	111	89	71	6
Totaux :				630		48

Ce montant semble assez élevé; il a été ramené à 43 millions compte tenu du fait que les prix ci-dessus sont deux fois trop élevés pour les ventes à la consommation privée congolaise.

Ventilation de l'output . . . . . 43 millions

Consommation privée européenne . . . . . 39 millions
Consommation privée indigène (20 % en quantité et 10 % en valeur) 4 millions

b) *Achats*

Si on ventile les achats en se basant sur les tonnages respectifs et les prix, on obtient :
Branche 4, pour le bétail de la zone . . . . . 8 millions
Importations pour le bétail de l'Ituri . . . . 26 millions

Total : 34 millions

c) *Valeur ajoutée* . . . . . 9 millions

Ventilation de la valeur ajoutée (on s'est basé sur un sondage effectué chez certains bouchers) :

Salariés congolais . .	2,0 millions
Salariés européens . .	néant
Amortissements . . .	1,0 million
Profits	6,0 millions

4. BOULANGERIE - EAU MINÉRALE

Nous avons regroupé ces deux sous-branches qui auraient normalement dû être étudiées séparément pour le motif que nous ne désirons pas faire apparaître des chiffres qui ne concernent qu'une seule entreprise. Ceci nous oblige aussi à ne pas fournir tous les détails de notre analyse.

Pour estimer la consommation de pain dans les Uélés, nous nous sommes appuyés sur un sondage effectué dans la Province Orientale en 1956, qui aboutit à la conclusion qu'un ménage européen moyen dépense à Stanleyville 7 500 F par an à l'achat des produits de la boulangerie. D'autre part, si on se réfère aux *Bulletins* publiés par la Banque Centrale du Congo belge et du Ruanda-Urundi, un ménage européen moyen au Congo dépense plus ou moins 6 000 F par an à l'achat de pain.

Un enquête effectuée par M^me^ Poelmans parmi plusieurs familles de la région confirma ce chiffre.

a) *Output :*

Consommation privée européenne	11,0 millions
Consommation privée congolaise	3,0 millions
Exportation	1,0 million
	15,0 millions

b) Achats :

Importation	9,2 millions	
A la branche elle-même	0,9 million	
A services divers . .	0,2 million	
		10,3 millions

c) Valeur ajoutée :

Salariés congolais . .	0,9 million	
Indépendants congolais	0,4 million	
Profits européens . .	3,4 millions	
		4,7 millions

5. SAVONNERIE

Source : *Rapport AE 1957* et données fournies par la savonnerie d'Ibambi. On a extrapolé ces dernières.

a) Output :

Montant de la production de savon (3 800 t) :

Prix de vente à la tonne	0,047 million	
Valeur des ventes	18,0 millions	
— Vendu à la consommation privée congolaise pour la moitié		9,0 millions
— Vendu à l'exportation (Aketi et Ituri)		9,0 millions
Total :		18,0 millions

b) Achats à la branche 4 (huileries) . . 13,0 millions

c) Valeur ajoutée :

Salariés congolais . .	1,5 millions	
Profits	3,5 millions	
Total :		5,0 millions

6. MONTAGE DES VÉLOS

a) Output :

Parc de vélos 1956 . . .	116 260 F	
On suppose qu'en 1957 il reste 90 % de ce parc soit	104 236 F	
Parc 1957	116 398 F	
D'où achats de 1957 . . .	12 162 F	
Prix moyen du vélo . . .	2 000 F	
Le total des ventes atteint :		24,0 millions

Selon M. Meesens, de Paulis, les vélos sont importés en pièces détachées et montés sur place.

Cette activité occuperait environ 200 Congolais.

Les vélos sont vendus dans leur totalité à la consommation privée congolaise.

b) Achats à l'importation . . . . . 16,8 millions

c) Valeur ajoutée :

Salaires congolais . .	0,6 million	
Amortissements . . .	1,0 million	
Profits (indépendants européens)	5,6 millions	
Total :		7,2 millions

7. COOPÉRATIVES

Sources : Coopérative rurale des territoires de Buta et Bambesa; Coopérative rurale du Nepoko.

Les coopératives achètent les produits de l'agriculture congolaise (café, arachides, maïs, riz, fruits de palme) se chargent du traitement et de la distribution de ces produits. Les bénéfices sont redistribués aux coopérateurs en fin d'exercice.

a) Output :

Consommation privée congolaise	1,0 million	
Exportations	45,0 millions	
Total :		46,0 millions

b) Achats :

Achats à la branche 1	31,4 millions	
Achats à la branche 25 (transports)	5,8 millions	
Importations (emballages)	1,5 million	
Total :		38,7 millions

c) Valeur ajoutée :

Salaires congolais . .	1,9 million	
Salaires européens . .	2,1 millions	
Indépendants congolais	2,5 millions	
Amortissements . . .	0,8 million	
Total :		7,3 millions

8. RIZERIES

a) Output :

Exportations : 2 200 t .	6,0 millions	
Consommation privée congolaise	8,0 millions	
Total :		14,0 millions

b) Achats à la branche 1 :

8 256 t de paddy à 1 800F/t = 15 millions, ceci donne 5 000 t de riz. Les coopératives achètent pour une somme de 4 millions de ce riz. Le restant est usiné dans d'autres entreprises à structure non coopérative à concurrence de	11,0 millions

c) Valeur ajoutée :

Salariés congolais . .	1,0 million
Profits	2,0 millions
Total :	3,0 millions

c) Regroupement de toutes les entreprises de la branche

1. OUTPUT

Electricité	8 millions
Eau	3 millions
Boucherie	43 millions
Boulangerie - eau minérale .	15 millions
Savonnerie	18 millions
Montage vélos	24 millions
Coopératives	46 millions
Rizeries	14 millions
Total général :	171 millions

Il faut en soustraire des ventes de la branche à elle-même soit 1 million; il reste . . . 170 millions

Ce total se répartit comme suit :

Consommation privée européenne (surtout boucherie et boulangerie) . . .	53 millions
Consommation privée congolaise (surtout vélos et riz)	49 millions
Consommation publique (eau et électricité)	2 millions
Exportation (surtout coopératives et riz)	61 millions
Total de la demande finale :	165 millions
Branche 7 : Garages (électricité et eau)	1 million
Branche 11 : Commerce (idem) . . .	3 millions
Branche 14 : Services divers (idem) .	1 million
Total de la demande intermédiaire :	5 millions
TOTAL GÉNÉRAL :	170 millions

2. ACHATS

Agriculture congolaise (1) (coopératives et rizeries)	42 millions
Plantations européennes (3) (boucheries)	8 millions
Huileries (4) (savonneries)	13 millions
Transports (10) (coopératives)	8 millions
Commerce (11)	4 millions
Total :	75 millions
Importations (surtout boucheries et vélos)	52 millions

On notera que les importations des différentes industries arrivent à un total de 58 millions; mais il a fallu en soustraire 6 millions d'achats dans la zone, se répartissant en : 4 au Commerce et 2 aux Transports.

3. VALEUR AJOUTÉE

Salariés congolais (700 unités)	11 millions
Salariés européens (9 unités)	5 millions
Indépendants congolais (nombre inconnu)	3 millions
Amortissements	5 millions
Profits	19 millions
Total :	43 millions

4. CAPITAL

a) A fin 1957 :

Construction	80 millions
Matériel	8 millions
Véhicules	2 millions
Total :	90 millions

b) Formation brute de capital en 1957 :

Construction	6 millions
Matériel	1 million
Total :	7 millions

c) Consommation de capital en 1957 :

Construction	4 millions
Matériel	1 million
Total :	5 millions

9. LA CONSTRUCTION EN 1957

a) **Définition**

1. Elle comprend :

   1° Les entreprises de construction (BARDINI, SPELU, EVRARD, TRAVUELE, SOGEPO, PAPADOPOULOS);

   2° Les entreprises de matériaux de construction (CHANTRAINE, BONNEAU);

   3° Les scieries et menuiseries (37 dans la zone).

2. Elle ne comprend pas les constructions en régie effectuées par l'Etat, car ces constructions relèvent de la branche 13 (Etat).

3. Elle ne comprend pas non plus les constructions exécutées par certaines entreprises (par exemple : café : 5 millions; coton : 15 millions; huile : 3 millions) utilisant leur propre main-d'œuvre. Ces constructions sont considérées comme des ventes de la branche en cause à la formation de capital.

b) **Output**

1. On néglige les ventes de la branche sous forme de réparations et d'entretien des installations des entreprises.

2. On estime à 5 millions les ventes à l'Etat (matériaux de construction pour travaux en régie).

3. On estime à 2 millions les ventes de réparation et d'entretien à la consommation privée européenne.

4. Tout le reste de l'output de la branche est vendu à la formation de capital.

5. Etat : En ce qui concerne les travaux effectués pour le compte de l'Etat, nous avons utilisé des documents mis à notre disposition par le Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi (département Travaux publics). Ils comprennent d'une part des rapports trimestriels succincts de l'ingénieur provincial et d'autre part, les états d'avancement de chaque travail, rédigés tous les trois mois, par

les administrateurs territoriaux. Ces rapports fournissent pour chaque ouvrage la date de la mise en chantier, la valeur de l'ouvrage et la fin du travail; il est possible de calculer la valeur de l'investissement en 1957, *prorata temporis*.
Nous avons supposé que les travaux entrepris se sont effectués au même rythme pendant toute la durée de l'ouvrage et que les dépenses ont été payées proportionnellement à l'avancement des travaux.

Moyennant ces hypothèses, on obtient pour 1957 :

Habitations européennes	16 millions
Habitations indigènes	8 millions
Autres bâtiments civils	37 millions
Routes, ponts, ports	2 millions
INEAC	20 millions
Total :	83 millions

Par contre, d'après le Budget-Contrôle de Stanleyville, les liquidations en 1957, à charge du budget extraordinaire de 1955, 1956 et 1957, atteignent en tout un montant quelque peu supérieur, soit 96 millions.
Ces chiffres comprennent peut-être des postes qui ne sont pas de la construction (subsides, paysannats, sylviculture). Par contre ils ne comprennent pas, toujours d'après le Budget-Contrôle de Stanleyville, certains travaux routiers concernant plusieurs territoires, des prêts aux CI et CEC destinés à leur permettre d'accorder des crédits aux indigènes pour construction de logements (fonds d'avance) et certaines dépenses de personnel; cependant, la majeure partie de ces activités sont effectuées en régie et relèvent par conséquent de la branche Etat.
En définitive, nous avons estimé les constructions pour le compte de l'Etat à la moyenne entre les deux chiffres de 83 et 96 millions, soit à 90 millions.

6. Pour les constructions des entreprises et particuliers, nous nous sommes basés sur les autorisations de bâtir accordées au cours de la pédiode octobre 56 à septembre 57, ce qui revient à supposer un décalage de trois mois entre l'autorisation et la construction elle-même (Ce décalage est sans

doute trop court). Le total représente 55 millions. Compte tenu des constructions sans autorisation et des majorations intervenant en cours de construction, nous le portons à 93 millions (dont 39 millions de logements et 54 millions d'autres constructions).

Le total des ventes de la construction à la formation de capital serait alors de 183 millions.

7. Il faut aussi tenir compte de ventes fictives à la branche *Logement*, à concurrence de 2 millions (voir ci-dessous).
8. Le total de l'output serait de 5 + 2 + 183 + 2 = 192 millions.

c) Input

1. D'après M. Bardini, l'input de la construction se décomposerait comme suit :

	En pourcent	Valeur sur 190 millions
Matériaux et transport . . .	60	114
Main-d'œuvre européenne et congolaise	24	45
Amortissements et profits . .	16	31

Nous avons réduit le poste *matériaux et transport* à 110, compte tenu du fait que les matériaux de construction ne font pas appel à ces achats.

2. Pour les matériaux produits dans la zone (briques, blocs de ciment, sable, gravier, tuiles, moellons) on dispose de certains renseignements dont le total rendu chantier représente 33 millions; ajoutons pour les scieries 10 millions, non compris dans le chiffre précédent, ce qui porte le total des matériaux provenant de la zone à 43 millions se répartissant comme suit :

Transport	4 millions
Garage	5 millions
Commerce	1 million
Matières importées	5 millions
Valeur départ	29 millions

3. Il resterait pour les matériaux importés (ciment, verre, tôles, quincaillerie, électricité, sanitaire) et les approvisionnements généraux : 110 — 43 . . . . . 67 millions

se décomposant en :

Importations proprement dites	57 millions
Transports	6 millions
Garage	3 millions
Commerce	1 million

4. En récapitulant :

Branche 7 :

Achats de garage 5 + 3 : 8 millions

Branche 10 :

Achats de transport 4 + 6 : 10 millions

Branche 11 :

Achat de commerce 1 + 1 : 2 millions

Total des achats dans la zone	20 millions
Achats à l'importation 5 + 57	62 millions
Total général des achats :	82 millions

On notera que ce total devrait comprendre aussi des achats de bois aux Congolais.

5. La valeur ajoutée (y compris celle des entreprises de construction et des scieries) atteindrait alors 192 — 82 = 110 millions.

6. Nous supposerons que la main-d'œuvre européenne estimée à 28 unités représente 12 % de ce chiffre, soit 13 millions. (M. Bardini a dépensé, en 1958, 5 millions pour 9 unités). Il faut encore ajouter les logements gratuits à 70 000 F par unité, soit 2 millions.

Total : 15 millions

7. Nous supposerons que la main-d'œuvre congolaise comporte 8 000 unités à 7 600 F soit 61 millions
Le recensement de la main-d'œuvre donne 7 000 unités pour le bâtiment seul; par ailleurs, M. Bardini a dépensé, en 1958, 13 millions pour 1 200 unités, soit 11 000 F par tête.

8. Nous supposerons que les amortissements représentent . . . . . 6 millions
(soit 1 million pour les constructions, 3 pour les véhicules et 2 pour le matériel.)

9. Il reste pour les profits . . . . . 28 millions
(soit 15 % de l'output, ce qui paraît raisonnable.)

d) **Capital**

1. A fin 1957, le capital comprend :

Construction	12 millions
Véhicules	15 millions
Matériel	10 millions
Total :	37 millions

2. La formation brute de capital en 1957 est estimée à :

Construction	2 millions
Véhicules	4 millions
Matériel	8 millions
Total :	14 millions

10. LES TRANSPORTS EN 1957

a) **Définition**

1. Elle comprend :

   1° La CVC;

   2° Quelques transporteurs routiers professionnels (dont la Shun);

   3° Des transporteurs occasionnels recherchant du fret de retour (surtout Stan-Buta et Stan-Paulis);

4° Des transporteurs clandestins (chauffeurs congolais transportant des passagers sur des véhicules ne leur appartenant pas).

Par contre elle ne comprend pas les transports effectués par les entreprises pour leur propre compte.

2. Elle vend des services :

1° A l'exportation :

— Lorsqu'il s'agit de marchandises prises à la plantation, à l'usine ou au rail et exportées;
— Lorsqu'il s'agit de marchandises transitant par la zone (surtout d'Aketi au Nord-Kivu ou à l'Ituri et inversement);

2° Aux particuliers congolais, lorsqu'il s'agit de transport de personnes;

3° A la formation de capital pour les biens de capital importés;

4° A la consommation publique lorsque les transports sont effectués pour compte de l'Etat;

5° Aux branches d'activité de la zone, pour les autres biens importés et pour les biens transportés d'un point à un autre de la zone; le client le plus important est ici la branche *commerce*.

3. La branche consiste dans les activités suivantes :

1° Transports par rail (CVC exclusivement);

2° Transports routiers;

3° Port d'Aketi (CVC exclusivement).

b) **Output**

1. Les recettes d'exploitation sont :

Rail	123 millions
(dont passagers : 3)	
Route	117 millions
(dont passagers : 13 et dont transports hors de la zone : 26)	
Port d'Aketi	13 millions
Total :	253 millions
Electricité, hôtels et autres activités ne nous intéressant pas ici	8 millions
	261 millions

Ce chiffre est de 13 millions supérieur à celui publié par CVC (soit 248 millions). L'écart provient du rail.

2. Les recettes des transporteurs clandestins sont estimées à un montant égal à celui des recettes routières des CVC pour le transport des passagers dans la zone, soit 10 millions.

3. Les recettes des autres transporteurs professionnels et occasionnels sont estimées à 30 % des recettes routières de CVC dans la zone (sauf pour le transport des passagers) soit $0{,}30 \times 81$ . . . . . 24 millions

4. Les ventes de Vicicongo à la branche logement sont estimées à (logement gratuit du personnel) . . . . . 20 millions

5. L'output total est alors $20 + 253 + 10 + 24$: 307 millions

6. La vente de services à l'exportation peut se calculer comme suit :

Huile (38 000 t à 1 000 F/t)	38 millions
Coton (voir Monographie 5)	27 millions
Sous-produits du coton (idem) . . .	7 millions

Café : 6 800 t par Aketi 5 300 t par Stan	
12 100 t à 1 500 F/t (200 F jusqu'au port de chargement, 1 300 F au-delà)	18 millions
Caoutchouc, maïs, savon, riz, thé, wolfram	1 million
Recettes hors zone et pour transit . .	38 millions
Total (dont Vicicongo : 102) :	129 millions

7. La vente de services de transport à la consommation privée congolaise représente :

CVC	13 millions
Transporteurs clandestins	10 millions
Total :	23 millions

8. La vente à la formation de capital représente d'après M. Conil . . . . . 5 millions

9. La vente à la consommation publique (transport du courrier notamment) peut être estimée à . . . . . 4 millions

10. Le total des ventes à la demande finale atteint alors 129 + 23 + 5 + 4 . . . . 161 millions

11. Il reste pour la demande intermédiaire : 307 — 161 = 146 millions, dont 20 millions à la branche *logement*.

12. Nous connaissons ici certains achats d'autres branches :

Branche 1 : Agriculture congolaise .	2 millions
Branche 5 : Coton	26 millions
Branche 4 : Huile de palme et d'arachide	néant
Branche 8 : Autres industries européennes	8 millions
Branche 3 : Plantations européennes .	9 millions
Total :	45 millions

13. Il reste pour les autres branches 126 — 45 : 81 millions
dont la majeure partie est imputable au commerce sur le pétrole (13 millions), sur les biens de consommation et sur les approvisionnements généraux. Nous répartirons comme suit leurs achats :

Mines d'or	2 millions
Constructions	10 millions
Commerce (solde) . . .	69 millions

c) **Input**

1. On se base sur les chiffres CVC, qui n'achète rien dans la zone (des achats de 1 million d'huile de palme destinés aux travailleurs sont incorporés dans les salaires) et importe :

Rail	30 millions
Route	65 millions
Port	4 millions
Total :	99 millions

Ce chiffre, majoré de 9 millions pour la route (autres transporteurs), devient 108 millions.

2. On suppose que les autres transporteurs achètent dans la zone pour 2 millions de commerce et 2 millions de garage.

3. La valeur ajoutée est alors 307 — 112 . . 195 millions

4. Les salaires et traitements congolais sont :

CVC : 18 + 15 + 3	36 millions
En nature	1 million
Logements gratuits	7 millions
Autres transporteurs	3 millions
Total :	47 millions

Ces rémunérations se répartissent entre 4 500 unités pour CVC et 200 pour les autres transporteurs.

5. Les salaires et traitements européens sont :

CVC : 6/7 (17 + 16 + 3) + 13 de logements gratuits	44 millions
et pour les autres	2 millions

Ces rémunérations se répartissent entre 165 unités pour CVC et 10 unités pour les autres transporteurs.

6. Les amortissements de CVC sont :

Rail	10 millions
Route (le chiffre comptabilisé est de 5 seulement mais il est manifestement trop faible)	16 millions
Port	1 million
Total :	27 millions
Autres transporteurs	4 millions
Consommation de capital totale (dont constructions 3, véhicules 15, matériel 13)	31 millions

On notera que le bilan de CVC mentionne une augmentaion du fonds de renouvellement et d'amortissements de 35 millions dont 15 « fixés conventionnellement ».

7. Les indépendants congolais (transporteurs clandestins) ont gagné 10 millions.

8. Le solde, représentant les dépenses de Bruxelles de CVC, les charges financières et les profits serait alors 195 — 47 — 46 — 31 — 10 . . . . . 61 millions

Le montant ressortant du compte d'exploitation de CVC est le suivant :

Recettes d'exploitation	248 millions
Soustraire dépenses d'exploitation et amortissements	184 millions
Frais généraux d'Afrique, disons . .	5 millions
Reste :	59 millions

Ce montant doit être très légèrement majoré (disons de 2 millions) pour tenir compte de l'activité des autres transporteurs.

9. On notera que les charges financières de CVC sont de l'ordre de . . . . . 19 millions

d) **Capital**

1. On notera aussi que les investissements bruts de CVC en 1957 ont atteint :

Port	9 millions
Rail	37 millions
Route	32 millions
Total :	78 millions

D'après le bilan de CVC ont trouve par contre :

Matériel de voies et immeubles	29 millions
Matériel d'exploitation .	58 millions
Total :	81 millions

L'écart de 81 — 78 = 3 millions, peut s'expliquer par des constructions réalisées avec des moyens propres de CVC; dans ce cas il faudrait majorer les ventes à la formation de capital et le solde inexpliqué du paragraphe C 8.

2. Nous estimons les investissements des autres transporteurs (montant équivalent à celui de leurs amortissements) à . . . . . 4 millions

3. L'immobilisé de CVC est estimé comme suit au bilan (postes qui nous intéressent) :

Matériel de voie . . .	136 millions
Immeubles	134 millions
Matériel d'exploitation .	282 millions
Total :	552 millions

Ceci représente le capital en valeur neuve. Les amortissements cumulés sont estimés comme suit :

Fonds de remplacement de matériel de voie . .	35 millions	
Frais d'amortissements d'immeubles	1 million	
Frais d'amortissements de matériel d'exploitation	140 millions	
Frais de renouvellement d'immeubles	2 millions	
Frais de renouvellement de matériel d'exploitation	102 millions	
Total :		280 millions

Il resterait alors, en valeur du jour

Immeubles	131 millions	
Matériel de voie . . .	101 millions	
Matériel d'exploitation .	40 millions	
Total :		272 millions

4. Le capital des autres transporteurs est estimé à 20 millions soit 5 fois l'amortissement.

5. Le capital total atteindrait alors $552 + 20 = 572$ millions. Il est peut-être trop élevé, dans la mesure où le montant de 552 millions comprend des postes entièrement amortis.

11. LE COMMERCE EN 1957

a) Définition

Le commerce vend aux autres branches et à la demande finale une marge égale à la différence entre le prix payé par l'acheteur ultime et le prix touché par la branche productrice ou l'importation. Le commerce supporte ses propres frais de transport et frais généraux.

b) **Output**

1. Sur les produits destinés à la consommation privée congolaise :
   66 % de 680 millions . . . . . 451 millions

2. Sur les produits destinés à la consommation européenne (estimation) . . . . . 123 millions

3. Sur les produits destinés aux entreprises, disons :

   — Pétrole : 10 % sur 60 millions . . . 6 millions
   — Biens d'investissements (voir monographie) . . . . . 19 millions
   — approvisionnements généraux . . . 25 millions

   Total : 624 millions

4. En outre la branche vend fictivement à la branche *logement* . . . . . 7 millions

5. Le commerce sur le pétrole et sur les approvisionnements généraux, soit 31 millions, se répartit comme suit entre les branches d'activité :

Branche 1 : Agriculture congolaise .	2 millions
Branche 3 : Plantations européennes	5 millions
Branche 4 : Huileries	10 millions
Branche 5 : Coton	3 millions
Branche 6 : Mines d'or	2 millions
Branche 8 : Autres industries européennes	4 millions
Branche 9 : Construction	2 millions
Branche 10 : Transports	2 millions
Branche 14 : Services divers	1 million
Total :	31 millions

c) **Achats**

1. Transports propres : 180 camions à 7,25 F/km × 30 000 km . . . . . 39 millions
   Ce chiffre se décompose en :

   Garage . . . . . 19 millions
   Importations . . . . 20 millions

.2	Services divers (branche 14)	5 millions
	Etat (PTT et location domaniales : branche 13)	8 millions
3.	Service de transport (branche 10) . . .	69 millions
4.	Industries européennes diverses (branche 8)	3 millions
5.	Importation d'emballages, assurance et divers	14 millions
	Total des achats :	138 millions
	dont importations :	34 millions

d) Valeur ajoutée

1.	Total : 631 — 138		493 millions
2.	Main-d'œuvre congolaise : 8 000 hommes à 12 000 F		96 millions
3.	Main-d'œuvre européenne : 100 hommes à 300 000 F . .	30 millions	
	Logements en nature . . .	7 millions	
	Total :		37 millions
4.	Amortissements :		
	Locaux (y compris les logements de la MOE) .	10 millions	
	Camions 180×62 500 . .	11 millions	
	Total :		21 millions
5.	Profits (par solde)		339 millions
	dont indépendants congolais (12.5 %) . .		41 millions
	200 entreprises européennes et quelques sociétés (de 0,7 à 8 millions par entreprise) :		298 millions

e) Capital

1.	Valeur à fin 1957		
	Locaux : 10 millions×20		200 millions
	Véhicules : 11× 5		55 millions
	Total :		255 millions

2. Formation de capital en 1957 :

Constructions	16 millions
Véhicules	15 millions
Matériel	3 millions
Total :	34 millions

12. LE LOGEMENT EN 1957

a) Définition

1. La branche comprend les dépenses des Européens et des Congolais pour leur logement dans des immeubles construits en matériaux durables et pour le personnel domestique affecté à ce logement :

   — Le loyer effectivement dépensé quand la maison est louée;

   — La contre-valeur du loyer qui serait dépensé pour une maison similaire si le logement était gratuitement mis à la disposition des occupants par l'employeur (Etat ou entreprise) ou si le logement est habité par son propriétaire.

2. Contrairement à ce qui se passe en Europe, la plupart des logements mis à la disposition des Européens par l'Etat et les entreprises contiennent un équipement de base plus ou moins complet (ameublement et appareils ménagers). Dans ce cas, les dépenses de logement comprennent aussi la valeur de location de l'équipement.

   Pour les colons, les chiffres cités ne concernent que la bâtisse, puisqu'ils achètent eux-mêmes leurs meubles et tout leur équipement ménager.

b) Le logement des Européens

1. D'après le recensement de la population non indigène au 3 janvier 1958 (publié dans la série spéciale n° 1 du *Bulletin Mensuel des Statistiques générales du Congo belge*

et du Ruanda-Urundi), la population européenne se répartit comme suit :

	Haut-Uélé	Bas-Uélé	Total
Agents de l'Etat	225	141	366
Agents des entreprises . . .	454	411	865
Colons	409	272	681
Missionnaires	264	328	592
Sans profession	1 599	1 148	2 747
Indéterminés	2	—	2
Total :	2 953	2 300	5 253

Chaque famille ayant un logement individuel, on peut dire que le nombre de logements est égal à la somme des trois premières catégories, soit :

$$366 + 865 + 681 = 1\,912,$$

plus les logements des missionnaires pour lesquels on compte en moyenne un logement pour 3 personnes, soit 197 logements en tout.

L'ensemble des Européens occupait donc en 1957 :

$$1\,912 + 197 = 2\,109 \text{ logements.}$$

On suppose qu'il n'y a pas d'Européens qui louent des immeubles à l'Etat ou aux Sociétés.

2. Le tableau ci-dessous donne le calcul des valeurs locatives :

Catégories de ménage	Nombre de logements	Dépenses en F; moyenne par logement en 1957	Dépense totale en millions de F pour 1957
Agents de l'Etat . . .	366	102 000(3)	37
Agents des entreprises .	865	72 000(4)	62
Colons habitant dans un centre	250(1)	60 000(4)	15
Autres colons (surtout agricoles)	431(2)	50 000(4)	22
Missionnaires	197	60 000(4)	12
Total :	2 109	70 000	148

(1) Ont été compris dans cette catégorie tous les colons de nationalité grecque ou portugaise d'après le recensement du 3 janvier 1958; ce chiffre a ensuite été majoré de 20 % pour tenir compte des commerçants d'autres nationalités ainsi que des autres colons (garagistes, tenanciers d'hôtels, professions libérales).

(2) Ce chiffre a été obtenu par différence en soustrayant du nombre total des colons, le nombre de colons habitant dans un centre.

(3) A Paulis, la valeur locative des habitations occupées par les agents de l'Etat varie de 8 à 11 000 F par mois. Dans les autres postes elle est inférieure. Une moyenne de 8 500 F a dès lors été choisie.

(4) Sous réserve des résultats que des enquêtes plus détaillées pourraient donner, ces chiffres ont été considérés comme représentatifs par le groupe d'experts; les indications suivantes ont été prises en considération :

— La moyenne pour les agents des entreprises doit être moins élevée que celle des agents de l'Etat, car un grand nombre d'entre eux habitent des logements moins confortables (ex. : agents Vicicongo, prospecteurs de coton, etc.);

— Sauf dans le cas de professions libérales, le logement des colons habitant un centre est constitué par une partie des bâtiments consacrés à l'exercice de leur profession; cette partie d'habitation a une valeur locative assez inférieure à celle des bungalows des agents des entreprises ou de l'Etat. On a supposé qu'elle atteignait environ 4 000 F par mois. Si l'on tient compte des professions et des commerçants qui ont un logement séparé de leur entreprise, on peut considérer que pour cette catégorie le loyer moyen s'établira à 5 000 F par mois;

— La catégorie « autres colons » comprend surtout des colons agricoles dont les habitations sont situées hors des postes; si ces maisons sont parfois plus confortables que celles situées dans les postes, leur éloignement diminue leur valeur locative. Une maison de colon dans un rayon de 10 km de Paulis se loue entre 5 à 6 000 F par mois. Sur cette base, on a pris pour toute la zone un chiffre de 4 000 F par mois comme moyenne.
Il en est d'autres (surtout celles des jeunes colons) qui sont tout juste habitables;

— Pour les missionnaires, un calcul moyen est très difficile; les nouvelles missions, en brousse, se logent dans des maisons de pisé; les autres occupent des bâtiments confortables et bien conçus qui sont en général proportionnellement plus grands que les habitations des autres Européens logeant un même nombre de personnes. Parfois la taille des bâtiments est tout à fait disproportionnée à l'importance de la mission (cela arrive quand des centres d'activité se déplacent).
En conclusion, on a estimé qu'en moyenne une mission occupait un logement dont la valeur locative atteignait 60 000 F par an.

3. Le montant des ventes de la branche à la consommation privée européenne est donc de 148 millions.

4. Le calcul des amortissements des logements européens a été fait en tenant compte des hypothèses suivantes :

a) Les logements ont une durée de 20 ans (si après un tel laps de temps, ils sont encore habitables, ils ne

trouvent cependant plus de preneur car ils sont trop démodés) ;

b) Les logements des agents de l'Etat valent en moyenne, à l'état neuf 800 000 F;

c) Le rapport entre la valeur locative et la valeur de l'immeuble à l'état neuf est le même, quel que soit le genre de logement.

Les chiffres se présentent dès lors comme suit :

Catégories de ménages (1)	Nombre de logements (2)	Valeur moyenne de logement (en 1 000 F) (3)	Valeur des logements à l'état neuf en millions (4) = (2) × (3)	Amortissement total (millions)	Amortissement par logement en F
Agents de l'Etat	366	800	282	14	38 000
Agents des entreprises :					
CVC . . .	165	600	160	8	30 000
Kilomoto . .	103				
Autres . . .	597	300	300	15	25 000
Colons des villes	250	450	112	6	22 500
Autres colons .	431	370	160	8	18 600
Communautés des missionnaires . . .	197	450	90	4	22 500
Total :	2 109	250	1 105	56	28 000

5. L'amortissement total s'élève donc à 56 millions. Pour obtenir les amortissements de la branche « logement », il faut soustraire de ce chiffre les amortissements des habitations occupées par les agents de l'Etat ainsi que des entreprises; cette correction est indispensable si l'on veut éviter les doubles emplois, en effet, ces amortissements ont déjà été comptabilisés par les branches; on considère donc que pour ces branches les entreprises et l'Etat supportent l'amortissement des immeubles qu'ils mettent à la disposition de leurs agents. Ce mode de comptabilisation entraîne dans la branche « logement » un déséquilibre entre la valeur des services prestés et la valeur des amortissements. Ce déséquilibre disparaît au niveau des totaux du tableau input-output.

Il ne reste donc que les trois dernières catégories de ménages, soit $6 + 8 + 4 = 18$ millions d'amortissements à compter ici.

6. L'excédent des valeurs locatives sur les amortissements représente, pour ces trois catégories de ménages, un revenu égal à

$$(15 + 22 + 12) - (6 + 8 + 4) = 49 - 18 = 31 \text{ millions.}$$

7. La valeur ajoutée des logements habités par ces trois catégories est égale à leur consommation privée, soit 49 millions.

8. Pour les deux premières catégories de ménages (agents de l'Etat et des entreprises) la consommation privée représente

$$37 + 62 = 99 \text{ millions.}$$

Cette consommation privée n'est pas payée par les ménages, mais incluse dans la rémunération des salariés européens. Les revenus de ceux-ci font partie de la valeur ajoutée de l'entreprise qui les emploie, de même que l'amortissement de l'habitation. Pour éviter un double emploi, il faut donc considérer que les entreprises et l'Etat, dans la mesure où ils fournissent des logements gratuits à leur personnel européen :

— Paient à celui-ci un salaire équivalent à la valeur locative du logement;

— Vendent à la branche « logement » la même valeur locative.

Le circuit se ferme par la dépense de consommation privée que le personnel paie à la branche « logement ». Les montants en cause sont :

Etat (branche 12) . . .	37 millions	
Entreprises	62 millions	
Total :		99 millions

Le total relatif aux entreprises a été réparti comme suit :

Branche 3 :	Plantations européennes .	18 millions
Branche 5 :	Traitement du coton . .	13 millions
Branche 6 :	Mines d'or	7 millions
Branche 7 :	Garages	2 millions
Branche 9 :	Construction	2 millions
Branche 10 :	Transports	13 millions
Branche 11 :	Commerce	7 millions

c) Le logement des Congolais (en matériaux durs)

1. *Nombre de logements :*

Haut-Uélé		*Bas-Uélé*	
Watsa (Mines) . .	2 900	Bambesa	100
Niangara	150	Aketi (Transport) .	2 000
Faradje	150	Dingila (Coton) . .	100
Dungu	160	Buta	200
Paulis (Transport) .	2 500	Bondo	200
Wamba	300		
	6 260		2 600

Il faut compter en outre un peu plus de 1 000 logements dans les camps militaires (Etat), ce qui porte le total à 10 000 logements.

2. Le groupe d'experts a estimé que ces maisons valaient en moyenne 25 000 F et que leur durée de vie moyenne était de 18 ans.
Ces maisons sont presque toujours mises gratuitement à la disposition des Congolais par les entreprises ou par l'Etat. On a supposé que le loyer imputé était égal à l'amortissement. D'où :

— Valeur des maisons à l'état neuf :
25 000 F × 10 000 . . . . . 250 millions

— Valeur locative (et amortissement) :
250/18 millions de F . . . . . 14 millions

3. Ce montant représente une vente de la branche logement à la consommation privée congolaise.

4. Les mêmes 14 millions sont supportés par les propriétaires congolais, à raison de 1 million (à comptabiliser comme une consommation de capital) et de 13 millions par les entreprises et l'Etat qui fournissent gratuitement les logements à leurs travailleurs. Pour les raisons indiquées dans la section précédente à propos des logements gratuits dont bénéficient les salariés européens, ces 13 millions sont à considérer comme une vente à la branche logement de la part des branches employeuses, c'est-à-dire :

Branche 6 : Mines d'or	4 millions
Branche 10 : Transports	7 millions
Branche 13 : Etat	2 millions
Total :	13 millions

d) **Les gens de maison**

1. Il s'agit des boys, boyesses, jardiniers et chauffeurs particuliers.

2. Leur nombre résulte du calcul ci-dessous :

Catégorie de ménages	Nombre de ménages	Nombre de domestiques par ménage	Nombre total de domestiques
Familles européennes .	1 912	3	5 736
Missionnaires	197	1,5	296
Total :	2 109	2,8	6 032

3. *Calcul de la rémunération moyenne*

1° Doivent rentrer en considération : salaire (S), ration (R), logement (L), couverture (C), congés payés, assurance accidents, soins médicaux et pharmaceutiques, pensions, réalisations extra-légales et allocations familiales.

2° Salaire, ration, logement, couverture :

17,50 F par jour × 300 jours	5 250 F
Congés payés annuels (6 jours à 17,50 F) .	105 F
Pensions (cotisations patronales)	1 180 F
Assurances accidents (1 %)	53 F
Soins médicaux	150 F
Réalisations extra-légales : primes, heures supplémentaires	50 F
Total (rémunération minimum) :	5 788 F

3° Cependant, pour les postes importants (Paulis, Aketi, etc.), le salaire d'un cuisinier était de 9 000 F par an plus 500 F, représentant pension, assurance, etc., soit un total de 9 500 F. En définitive, nous prendrons la moyenne arithmétique de ces chiffres comme rémunération moyenne, soit 7 650 F.

4° Dépense pour gens de maison :

7 650 F × 6 032 . . . . . 46 millions

e) Récapitulation

1. La branche vend :

a) A la consommation privée européenne :

Services de logement	148 millions
Gens de maison	46 millions
Total :	194 millions

b) A la consommation privée congolaise :

Services de logement	14 millions

c) Au total . . . . . 208 millions

2. La branche achète aux branches qui fournissent gratuitement des logements à leur personnel

	Branche	Logements destinés à la consommation européenne (millions)	congolaise	totale
3	Plantations européennes .	18	—	18
5	Traitement du coton . .	13	—	13
6	Mines d'or	7	4	11
7	Garages	2	—	2
9	Construction	2	—	2
10	Transport	13	7	20
11	Commerce	7	—	7
13	Etat	37	2	39
	Totaux :	99	13	112

3. La valeur ajoutée de la branche est 208 — 112 96 millions

4. Les salariés congolais (domestiques) y participent à raison de . . . . . 46 millions

5. Les indépendants européens en tirent des revenus (logements) à concurrence de . . 31 millions

6. Enfin la consommation de capital représente

Logement des agents de l'Etat et des entreprises	p. m.
Logement des colons et missionnaires .	18 millions
Logement appartenant à des propriétaires congolais	1 million
Total :	19 millions

7. Capital à fin 1957 :

Logement des agents de l'Etat et des entreprises	p. m.
Logements des colons	272 millions
Logement des missionnaires	90 millions
Logement de propriétaires congolais .	20 millions
Total :	382 millions

8. Formation de capital en 1957 :

Logement des agents de l'Etat et des entreprises	p. m.
Logement des colons, missionnaires et propriétaires congolais	39 millions

13. LA PRODUCTION DE L'ÉTAT EN 1957

a) Définition

L'Etat comprend le pouvoir central (y compris les travaux publics, les postes, les télégraphes et les téléphones) ainsi que les autorités locales congolaises.

b) Input

1. La source principale est le budget contrôle à Stanleyville. Certains chiffres concernent la zone des Haut- et Bas-Uélés. D'autres concernent l'ensemble de la province et ont été réduits à la zone par l'emploi de clés; on notera à cet égard que la population européenne de la zone est 1/3 de celle de la province, et que la population congolaise de la zone est 45 % de celle de la province.

2. Les salaires et traitements payés aux Européens sont, pour la province :

Personnel définitif (indice 1) . . .	279 millions
Personnel temporaire (indice 2) . . .	8 millions
Frais de voyage, de restaurant et indemnités kilométriques (indices 4, 5 et 6) .	70 millions
Total :	357 millions

Le personnel en activité dans la zone est de 313 unités et atteint 30 % du personnel total de la province (1 043 unités). Sur cette base, les salaires et traitements payés aux Européens dans la zone valent : 357×0,30	107 millions
A cette somme il faut ajouter les logements gratuits, estimés à 366 unités×100 000 F :	37 millions
Total général :	144 millions

3. Les salaires et traitements payés aux Congolais sont pour la province :

Autorités congolaises (indice 0) . .	4 millions
Personnel sous statut (indice 3) . . .	90 millions
Personnel sous contrat (indice 7) . .	187 millions
Total :	281 millions

La clé de 30 % est applicable au personnel sous statut et la clé de 45 % (rapport des populations) au personnel sous contrat et aux autorités congolaises. Ceci donne :
27 + 86 . . . . . 113 millions

Il faut ajouter les salaires et traitements à charge des chefferies. D'après les AIMO, les dépenses totales des chefferies atteignent 75 millions; nous estimons la part des salaires à 64 millions.

Le total des salaires et traitements atteint alors (pour 12 000 unités), 177 millions, plus 2 millions pour les logements gratuits, soit . . . . . 179 millions

4. La consommation de capital (amortissements) a été évaluée comme suit :

Logements (voir branche 12)	14 millions	
Autres constructions . .	3 millions	
Véhicules	2 millions	
Matériel (travaux publics surtout)	1 million	
Total :		20 millions

5. La valeur ajoutée de l'Etat est alors :
144 + 179 + 20 . . . . . 343 millions

c) Recettes

1. Les recettes de fonctionnement en provenance des Européens sont, pour la province :

Location de terrains domaniaux . . .	17 millions
Minerval	4 millions
Total :	21 millions

Clé des populations européennes : 1/3 des recettes de fonctionnement pour la zone . 7 millions
Il faut ajouter les recettes des PTT, soit d'après cette administration . . . . . 7 millions

Total : 14 millions

Il a été supposé que ces recettes provenaient de la consommation privée européenne (5), des plantations européennes (1) et du commerce (8).

2. Les recettes de fonctionnement en provenance des Congolais (consommation privée congolaise) :

   Hôpitaux et médicaments . . . . . 5 millions

3. La valeur des travaux publics effectués en régie (avec du personnel dont les rémunérations sont en principe comprises ci-dessus, et avec des achats courants et des amortissements dont le coût est lui aussi compris ci-dessus) a été estimée arbitrairement à . . 15 millions

   Il s'agit là d'une vente de l'Etat au compte de capital.

   14 + 5 + 15 . . . . . 34 millions

   Il n'y a pas de recettes de fonctionnement dans les chefferies.

5. Les ventes fictives à la branche « Logement » représentent (voir ci-dessus) :

   37 + 2 . . . . . 39 millions

6. L'Etat vend à la consommation publique le restant de son output soit :

   343 — 34 — 39 . . . . . 270 millions

d) Capital

1. A fin 1957 :

Logements . .	14 millions × 20 ans	283 millions
Autres constructions	3 millions × 20 ans	60 millions
Véhicules . . .	2 millions × 5 ans	10 millions
Matériel . . .	1 million × 10 ans	10 millions
	Total :	363 millions

2. Formation de capital en 1957 :

Construction :

Par la branche 9 . .	90 millions	
Par l'Etat lui-même .	15 millions	
	Total :	105 millions
Véhicules		2 millions
Matériel		4 millions
	Total général :	111 millions

14. LES SERVICES DIVERS EN 1957

a) Définition et output

Activité	Branche 3 Plantations européennes	Branche 11 Commerce	Exportations	Consommation privée européenne	Consommation privée congolaise
Hôtels, cafés, restaurants pour Européens . . .	—	—	—	7	—
Bars pour Congolais . .	—	—	—	—	5
Services financiers (2 banques, 11 comptables, 1 assureur) . .	1	5	—	3	—
Artisanat congolais . .	—	—	1	—	—
Services médicaux (17 médecins, 1 dentiste)	—	—	—	15	—
Totaux :	1	5	1	25	5

Total de l'output . . . . . 37 millions

Cette liste néglige les activités de photographe, libraire, imprimeur, pharmacien, qui sont pour l'instant incluses dans la branche 12 (Commerce).

b) **Input**

1. Achats :

Industries européennes diverses . . .	1 million
Commerce	1 million
Total :	2 millions

2. Importations . . . . . 2 millions
3. Valeur ajoutée . . . . . 33 millions

Cette somme se décompose comme suit :

Salaires congolais (400 unités)	3 millions
Traitements européens (11 unités)	5 millions
Consommation de capital .	3 millions
Indépendants congolais .	6 millions
Indépendants européens (33 unités) et sociétés (2 unités)	16 millions

c) **Capital**

1. A fin 1957, estimé à . . . . . 40 millions
   dont 39 de constructions et 1 de matériel (hôtels : 31, banques : 6, autres : 3)
2. Formation de capital en 1957 (hôtels) . . 4 millions

B. Usage des facteurs de la production

SC
LA RÉMUNÉRATION DES SALAIRES CONGOLAIS EN 1957

a) **Définition**

Il s'agit ici de tous les salaires payés par :

— Les particuliers européens (gens de maison) ;

— Les entreprises européennes ou indigènes;

— L'Etat (agents sous statut ou sous contrat) et les chefferies.

Les paiements effectués par certains planteurs de café en période de récolte à des journaliers (femmes et enfants) sont compris dans le total (pour un montant de 12 millions).

b) Totaux

1. *Rémunérations totales*

a) Selon le Service des Statistiques du Gouvernement Général (M. Bodart), le montant total des rémunérations des salaires congolais a atteint 678 millions en 1958.

b) Un chiffre légèrement inférieur (672 millions) peut être atteint par le raisonnement suivant :

Recensement de la main-d'œuvre à fin décembre 1956 :

— 59 086 travailleurs gagnant 37,1 millions pour ce mois, soit 445 millions par an.

— Extrapolation à tous les travailleurs connus par les AIMO, soit 89 414

$$\frac{89\,414}{59\,086} \times 445 = 672 \text{ millions.}$$

On peut considérer qu'il y a compensation entre l'accroissement du salaire minimum entre 1956 et 1957 (14 %) et l'absentéisme.

c) Addition des rémunérations payées par les branches d'activité : on arrive à 753 millions (voir ci-dessous).

2. *Nombres*

Non compris les journaliers, le rapport économique de la Province Orientale recense à fin 1957 :

	Nombre	N° des branches d'activité
Agriculture	35 960	3
Mines	4 861	6 - 9 (partim)
Industrie	4 816	4 - 5 - 8
Commerce	6 392	12 - 14 (partim)
Transports	4 746	10
Bâtiments	5 774	9 (partim) et 13 (partim)
Bureaux	1 734	toutes sauf 1, 2 et 12
Divers	20 545	7 - 12 - 13 (partim) 14 (partim)

Cette classification est hybride. Elle s'efforce de tenir compte à la fois des branches d'activité qui utilisent la main-d'œuvre (ex. : agriculture) et des qualifications professionnelles de la main-d'œuvre (ex. : bureaux, ou «divers» pour les plantons).
En outre, les policiers de chefferie ne sont pas considérés comme des salariés.

c) Répartition par branches

Par un processus d'approximations successives on est arrivé au tableau suivant dont les chiffres paraissent vraisemblables :

	Branche	Nombre de salariés (milliers)	Rémunération moyenne annuelle (francs)	Rémunérations totales (millions)	Observations
3	Plantations européennes.	33,4	6 000	202	Main-d'œuvre peu qualifiée.
4	Huiles . .	1,5	6 000	9	
5	Coton . . .	2,2	14 500	32	La rémunération moyenne semble un peu élevée.
6	Mines d'or .	6,2	10 100	62	
7	Garages . .	0,3	16 700	5	
8	Industries européennes diverses . .	0,8	13 700	11	
9	Construction et matériaux de construction . . .	8,0	7 600	61	Rémunération moyenne douteuse.
10	Transports .	4,7	10 000	47	
11	Commerce .	8,0 [a]	12 000	96	
12	Logements (gens de maison) . . .	5,8	7 650	46	
13	Etat . . .	12,0 [a]	sans signification	179 [b]	Il faudrait obtenir le nombre en interrogeant les administrations.
14	Services divers . . .	0,4 [c]	7 500	3	
	Totaux identifiés . . .	*83,3*	*9 050*	*753*	
	Ajustements statistiques .	1,5	—	— 95	Comprend 13 millions de logements gratuits.
	Totaux à retrouver théoriquement .	*84,8*	*8 000*	*678*	

[a] Non compris les policiers de chefferie.
[b] Y compris les policiers de chefferie.
[c] Ce chiffre ne comprend pas les Congolais exerçant une activité commerciale pour leur propre compte, soit 3 000 personnes pour le commerce et 200 pour les services divers.

LA RÉMUNÉRATION DES SALAIRES EUROPÉENS EN 1957

a) Nombres

D'après le recensement au 3 janvier 1958, l'effectif total des chefs de famille (missionnaires non compris) est de 1 231 dont 366 pour l'Etat et 865 agents des entreprises. Le total retenu ci-dessous, soit 1 273, est un peu plus élevé; il est possible qu'il inclue certains agents absents lors du recensement.

b) Rémunérations par tête et totales

1. Le tableau ci-dessous résulte des monographies relatives aux branches d'activité.

	Branche	Nombre de salariés européens (unités)	Rémunération par tête (milliers de F	Rémunérations totales (millions de F)		
				Espèces	Nature	Total général
3	Plantations européennes	261	420	92	18	110
4	Traitement des huiles de palme et d'arachide	10	300	3	—	3
5	Traitement du coton .	180	355	51	13	64
6	Mines d'or	103	495	45	7	52
7	Garages	35	460	5	—	5
8	Industries européennes	9	565	5	—	5
9	Constructions diverses .	28	535	13	2	15
10	Transport	175	262	33	13	46
11	Commerce	100	370	30	7	37
13	Etat et PTT	366	393	107	37	144
14	Services divers . . .	6	830	5	—	5
	Totaux :	1 273	390	398	99	497

2. Les rémunérations comprennent les logements mis gratuitement à la disposition des salariés par leurs employeurs (entreprises ou état); par contre, les autres avantages en nature, tels que soins médicaux gratuits, ont été négligés.

KF — FC — CC

LE CAPITAL, LA FORMATION DE CAPITAL ET LA CONSOMMATION DE CAPITAL EN 1957

a) Définitions

1. *Le capital fixe* utilisé dans la zone se présente sous quatre formes :
   - *a*) Des constructions (logements, autres bâtiments, réseau routier, etc.) ;
   - *b*) Du matériel (machines, équipement, meubles, etc.) ;
   - *c*) Des véhicules, (voitures et camions) ;
   - *d*) Des cultures pérennes (café et quelques plantations de palmiers).
2. Le capital fixe ne comprend ni les stocks (de produits finis et de manières premières), ni le cheptel. Ces postes font l'objet de la note VS.
3. Le capital fixe est estimé, dans toute la présente étude, en valeur de remplacement à l'état neuf, c'est-à-dire compte non tenu de l'usure et de la vétusté.
4. Le capital fixe peut être estimé séparément pour chacune des branches d'activité. On se rappellera que la branche « logement » ne comprend pas les habitations appartenant à l'Etat et aux entreprises.
5. *La formation brute de capital fixe* ou *investissement brut* comprend les biens qui viennent accroître le capital pendant une année (ici 1957). Elle revêt évidemment les mêmes formes que le capital fixe lui-même.
6. La formation de capital fixe apparaît deux fois dans le tableau d'input-output :
   - *a*) Sous forme d'une colonne de la demande finale (FC). Il s'agit alors d'enregistrer la production de biens de capital fixe par certaines branches d'activité ou l'importation de biens de capital fixe;
   - *b*) Sous forme d'une ligne extra comptable (FC). Ici apparaît la formation brute de capital fixe de chaque

branche d'activité. Les totaux de la colonne et de la ligne sont évidemment identiques, puisqu'il s'agit d'une même grandeur qui est analysée différemment.

7. *La consommation de capital* ou *amortissement* représente la disparition du capital (par usure physique ou par vétusté technique) au cours d'un an. On l'estime, pour chaque bien de capital en divisant sa valeur de remplacement par sa vie probable. Les vies probables sont pour les différents biens de capital :

La maison d'habitation	20 à 25 ans
Autres constructions	10 à 50 ans
Véhicules	4 à 8 ans
Matériel	5 à 10 ans

8. La consommation de capital apparaît dans le tableau d'input-output (ligne CC) comme un des éléments de la valeur ajoutée.

9. *La formation nette de capital* ou *investissement net* est l'excédent de la formation brute de capital sur la consommation de capital. Elle est positive pour la plupart des branches d'activité, car elles augmentent leur capital; elle peut cependant être négative, par exemple pour la branche 6, « mines d'or », qui est en voie de contraction et où la formation brute de capital (32 millions) est inférieure à la consommation de capital (42 millions).

10. La formation nette de capital est aussi égale à l'accroissement du capital fixe pendant l'année en cause. Pour chaque branche :

Capital à fin 1957 = capital au début de 1957;
+ formation brute de capital en 1957;
— consommation de capital en 1957;
= capital au début de 1957;
+ formation nette de capital en 1957.

b) Estimation de la formation de capital

1. Les monographies relatives aux opérations courantes des

branches d'activité font apparaître la production de *constructions* dans la zone :

a) La branche 9, « construction », produit et vend à la formation de capital (colonne FC) :

Pour l'Etat	90 millions	
Pour les logements .	39 millions	
Pour les autres branches	54 millions	
Total :		183 millions

b) Certaines branches effectuent tout ou partie de leurs propres constructions, en utilisant leur propre main-d'œuvre et vendent à la formation de capital (colonne FC) :

Branche 6 : Mines d'or	7 millions
Branche 13 : Etat (travaux en régie) .	15 millions
Branche 3 : Plantations européennes	5 millions
Branche 4 : Huileries	3 millions
Branche 5 : Traitement du coton . .	9 millions
Total :	39 millions

c) Le total de la formation de capital sous forme de constructions atteint donc . . 222 millions

2. Le matériel est entièrement importé. Il peut être estimé comme suit :

CVC	53 millions	
Kilomoto	15 millions	
Cotonco	3 millions	
Ventes sur place par une dizaine de firmes . . .	76 millions	
Total :		147 millions

dont :

Branche 11 : Commerce : 15 % sur 76	11 millions
Branche 10 : Transports : 3.5 % sur 134	5 millions
Branche IM : Importations, le solde soit	131 millions

3. De même les véhicules sont entièrement importés :

CVC	22 millions	
Kilomoto	3 millions	
Etat	2 millions	
Ventes sur place : (camions : 25; voitures : 15)	40 millions	
Importations en transit .	26 millions	
Total :		93 millions

dont :

Branche 11 : Commerce : 12 % sur 66		8 millions
Branche IM : Importations, le solde soit		85 millions

4. Enfin, la formation de capital fixe sous forme de cultures pérennes a été estimée dans la monographie « plantations européennes » (3) à . . . . . 100 millions
Il s'agit d'une vente de la branche 3 à la colonne FC.

5. Récapitulation : la colonne FC se présente alors comme suit :

Achats :

Branche 3 : 5 + 100	105 millions
Branche 4	3 millions
Branche 5	9 millions
Branche 6	7 millions
Branche 9	183 millions
Branche 10	5 millions
Branche 11 : 11 + 8	19 millions
Branche 13	15 millions
Total des achats dans la zone :	346 millions
Importations : 131 + 85	216 millions
Total général de la formation brute de capital fixe	562 millions

6. Sur le total général de la formation brute de capital fixe, la branche « construction » intervient pour 33 % et les importations pour 39 %.

7. La formation brute de capital fixe apparaît pour chaque branche d'activité, dans le tableau I.

c) Estimation de la consommation de capital (amortissement)

1. On trouvera dans le tableau I les données relatives à chaque branche d'activité; elles sont justifiées dans les monographies consacrées à celle-ci.

2. Le total de la consommation de capital s'élève à 217 millions, soit 6.5 % du produit national de la zone et du capital de celle-ci.

3. La formation nette de capital se monte à 562 — 217 = 345 millions, soit 10 % du produit national de la zone, et 9.5 % du capital de celle-ci.

d) Estimation du capital fixe

1. Le même tableau I donne le capital fixe par branche d'activité à fin 1957. Le total se monte à 3 665 millions.

2. Le capital output ratio, c'est-à-dire le rapport du capital au produit national, est 1.06; il se monte à 1.64 si l'on exclut la production congolaise qui n'utilise pas de capital (branche 1 et 2). Ces chiffres sont fort bas; ils augmenteront lorsque la zone aura procédé à d'importants investissements en moyens de transport et en logements durables pour les Congolais.

e) Améliorations possibles

1. La consommation de capital est certainement insuffisante pour la branche 10 (Coton).

2. Les données concernant l'Etat sont douteuses.

3. Il faudrait vérifier la colonne « capital-véhicules » par les statistiques sur les nombres de camions et de voitures dans les deux districts.

TABLEAU I. — *Capital fixe, formation brute et consommation de capital*

	Branches	Capital à fin 1957				FBCF en 1957				Amortissements en 1957			
		Construction	Véhicules	Matériel	Total	Construction	Véhicules	Matériel	Total	Construction	Véhicules	Matériel	Total
3	Plantations européennes . . .	81	76	110	267	7	31	30	68	3	14	15	32
4	Traitement des huiles de palme et d'arachides	40	50	100	190	4	8	16	28	2	10	10	22
5	Traitement du coton	190	5	20	215	15	1	5	21	7	1	2	10
6	Mines d'or (y compris logement du personnel)	400	75	300	775	21	3	15	39	20	6	10	36
7	Garages	60	15	24	99	4	5	6	15	3	3	3	9
8	Autres industries européennes .	80	2	8	90	6	—	1	7	4	0	1	5
9	Construction	12	15	10	37	2	4	8	14	1	3	2	6
10	Transports (y compris le logement du personnel et la voie)	322	120	130	572	5	24	53	82	3	15	13	31
11	Commerce	200	55	—	255	16	15	3	34	10	11	0	21
12	Logement (sauf Etat et entreprises)	380	—	—	380	39	—	—	39	18	—	—	18
13	Etat (y compris logement du personnel)	343	10	10	363	105	2	4	111	17	2	1	20
14	Services divers :												
	Hôtels	(30)	—	(1)	(31)	(4)	—	—	(4)	(3)	—	—	(3)
	Banques	(6)	—	—	(6)	—	—	—	—	—	—	—	
	Autres	(3)	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	—	
	Total :	39		1	40	4	—	—	4	3	—	—	3
	Totaux (à l'exclusion des cultures pérennes) :	2 147	423	713	3 283	228	93	147	462	92	65	57	214
3	Cultures pérennes :												
	Plantations en rapport . . .				(277)				(51)				(3)
	Plantations jeunes				(105)				(49)				(0)
	Total :				382				100				3
	TOTAUX GÉNÉRAUX :				3 665				562				217

PUBLICATIONS *CEMUBAC*

		FR.
1.	*Quelques contributions récentes de l'Université Libre de Bruxelles à l'œuvre de la Belgique en Afrique*	12
2.	Dr J. Tenret, *Prospection antituberculeuse au Ruanda-Urundi*	Epuisé
3.	Dr J. Van Riel, *La tuberculose des indigènes et la lutte antituberculeuse en Afrique Centrale*	Epuisé
4.	H. Nicolaï et J. Jacques, *La transformation des paysages congolais par le chemin de fer du B. C. K.*	Epuisé
5.	*Séance académique 1954*	8
6.	P. Gourou, *La population rurale du Congo belge. — Introduction à l'étude de sa répartition géographique*	Epuisé
7.	A. Doucy, *Productivité du travail et politique sociale au Congo belge*	Epuisé
8.	A. Ombredane, *L'exploration de la mentalité des Noirs Congolais au moyen d'une épreuve projective. « Le Congo T. A. T. »*	Epuisé
9.	P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique au Congo belge et au Ruanda-Urundi en 1953* (5e article) . .	Epuisé
10.	M. Denaeyer et Ledent, *Caractères chimico-minéralogiques d'une kivite du volcan Mihiga (coulée de Mushamangabo, février-mars 1954)*	Epuisé
11.	M. Denaeyer, *Les anciens volcans sous-lacustres de la bordure nord du lac Kivu* (1 croquis hors-texte)	Epuisé
12.	Dr Tenret, *L'industrialisation et la lutte antituberculeuse en Afrique Centrale*	10
13.	*Séance académique 1955*	6
14.	P. Gourou, *La densité de la population rurale au Congo belge*	70
15.	*Inauguration du Sanatorium de Rwamagana*	8
16.	M. Denaeyer, *Lignes Structurales et éruptions récentes des Virunga* (extr. du *C. R. sommaire des Séances Soc. Géol. France*)	Epuisé
17.	P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique au Congo belge et au Ruanda-Urundi en 1954* (6e article) . .	6
18.	*Séance académique 1956*	8
19.	Dr Tenret, *Rapport sur l'activité de la Section de Prophylaxie de l'Organisation Antituberculeuse du Ruanda (Cemubac)*	30
20.	H. Nicolaï, *Problèmes du Kwango*	8
21.	P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique au Congo belge et au Ruanda-Urundi* (7e article)	6
22.	*Séance académique 1957*	20
23.	H. Nicolaï, *Le Bas-Kwilu. Ses problèmes géographiques* . .	15
24.	G. Degreef et R. Regnier, *Problèmes du crédit à l'Economie indigène*	12
25.	M. Denaeyer, *Résultats préliminaires d'une mission volcanologique au Congo belge*	Epuisé
26.	P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique au Congo belge et au Ruanda-Urundi en 1956* (8e article) . .	10
27.	H. Nicolaï, *Disette à Kahemba. Une forme aiguë du problème kwangolais*	8
28.	*Séance académique 1958*	12

29. P. Duvigneaud, *La végétation du Katanga et de ses sols métallifères* . . . . . Epuisé
30. M. E. Denaeyer, *Résultats d'une première étude des syénites feldspathoïdiques du Massif de Kirumba* 200
31. R. Wolter, L. Davreux, R. Regnier, *Le chômage au Congo belge* . . . . . Epuisé
32. P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique au C. B. et R.-U. en 1957* (9e article) . . . . . Epuisé
33. *Séance académique 1959* . . . . . Epuisé
34. P. Brien, *Résultats de deux missions zoologiques Cemubac au Stanley Pool* . . . . . Epuisé
35. M. Denaeyer, *Les syénites feldspathoïdiques du Kivu et leur rôle dans la genèse des laves du Virunga* . . . . . Epuisé
36. M. Mathieu, *Le port de Matadi* . . . . . Epuisé
37. G. Weis, *Le pays d'Uvira* . . . . . Epuisé
38. P. Duvigneaud, *Etude sur la végétation du Katanga* . . . Epuisé
39. P. Gourou, *Quatrième Note sur l'organisation des recherches de la huitième section Cemubac* . . . . . Epuisé
Publ. 8e section n° I
40. Drs Duprez et Mundeleer, *La chirurgie d'exérèse dans le traitement de la tuberculose pulmonaire au Congo Belge* . . Epuisé
41. P. Duvigneaud, *Etude sur la végétation du Katanga et de ses sols métallifères* . . . . . Epuisé
42. J. Annaert, *Contribution à l'étude géographique de l'habitat et de l'habitation indigène en milieu rural dans les provinces Orientale et du Kivu* . . . . . Epuisé
43. P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique* (10e article) . . . . . Epuisé
44. *Séance académique 1960* 12
45. P. Gérard, *Activité médicale du Cemubac de 1949 à 1959* . 28
Publ. 8e section n° II
46. P. Gourou, *A propos de démographie africaine* . . . . . Epuisé
47. G. Fortems, *Densité de la population dans le Bas-Fleuve et le Mayumbe* . . . . . Epuisé
48. G. Vander Elst, *Population des écoles au Congo belge avant l'Indépendance* 110
49. J. Ruytinx, *La morale bantoue et le problème de l'éducation morale au Congo* 80
50. P. Gourou, *Progrès de la connaissance géographique* (11e article) . . . . . Epuisé
51. P. Pasteels, *Géologie et pétrographie de la région de Kirotshe*
52. J. Vanderlinden, *Principes de droit foncier Zande*
Publ. 8e section n° III
53. *Séance académique 1961*
54. J. Ghilain, *Présentation du travail de M. Ruytinx*
55. C. Carbonnelle et E. S. Kirschen, *L'Economie des deux Uélés*
Publ. 8e section n° IV
56. G. Choprix, *La naissance d'une ville*
Publ. 8e section n° V
57. H. Nicolaï-Luozi, *Géographie régionale d'un pays du Bas-Congo*
58. Dr. J. Tenret, *La tuberculose dans un pays africain économiquement faible, un programme antituberculeux pour le R. U.*
59. P. Georis, *Essai d'acculturation par l'enseignement primaire au Congo*

Haut- et Bas-Uélé en 1957

(Millions de F)

Garages	Industries européennes diverses	Constructions	Transports	Commerce	Logement	Etat et PTT	Services divers	**Total de la demande intermédiaire**	Exportations	Consommation privée européenne	Consommation privée congolaise	Consommation publique	Formation de capital fixe	Accroissement des stocks	**Total de la demande finale**	**Total de l'output**
7	8	9	10	11	12	13	14	**DI**	EX	CE	CC	CP	FC	VS	**DF**	**OU**
0	42	0	0	0	0	0	0	**342**	6	0	690	0	0	—11	**685**	**1027**
0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	0	0	230	0	0	0	**230**	**230**
0	8	0	0	0	18	0	0	**27**	376	2	1	0	105	— 4	**480**	**507**
0	13	0	0	0	0	0	0	**14**	215	0	44	0	3	0	**262**	**276**
0	0	0	0	0	13	0	0	**13**	373	0	0	0	9	0	**382**	**395**
0	0	0	0	0	11	0	0	**11**	245	0	0	0	7	0	**252**	**263**
0	0	8	2	19	2	0	0	**58**	0	10	1	3	0	0	**14**	**72**
1	0	0	0	3	0	0	1	**5**	61	53	49	2	0	0	**165**	**170**
0	0	0	0	0	2	0	0	**2**	0	2	0	5	183	0	**190**	**192**

Structure de l'économie des Haut- et Bas-Uélé en 1957

(Millions de F)

Branches qui vendent \ Branches qui achètent	Agriculture congolaise	Construction de logements congolais	Plantations européennes	Traitement des huiles de palme et d'arachide	Traitement du coton	Mines d'or	Garages	Industries européennes diverses	Constructions	Transports	Commerce	Logement	Etat et PTT	Services divers	**Total de la demande intermédiaire**	Exportations	Consommation privée européenne	Consommation privée congolaise	Consommation publique	Formation de capital fixe	Accroissement des stocks	**Total de la demande finale**	**Total de l'output**
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	DI	EX	CE	CC	CP	FC	VS	DF	OU
1. Agriculture congolaise	0	0	0	125	175	0	0	42	0	0	0	0	0	0	**342**	6	0	690	0	0	—11	**685**	**1027**
2. Construction de logements congolais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	0	0	230	0	0	0	**230**	**230**
3. Plantations européennes	0	0	0	1	0	0	0	8	0	0	0	18	0	0	**27**	376	2	1	0	105	— 4	**480**	**507**
4. Traitement des huiles de palme et d'arachide	0	0	1	0	0	0	0	13	0	0	0	0	0	0	**14**	215	0	44	0	3	0	**262**	**276**
5. Traitement du coton	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	**13**	373	0	0	0	9	0	**382**	**395**
6. Mines d'or	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	**11**	245	0	0	0	7	0	**252**	**263**
7. Garages	0	0	12	12	3	0	0	0	8	2	19	2	0	0	**58**	0	10	1	3	0	0	**14**	**72**
8. Industries européennes diverses	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	0	0	1	**5**	61	53	49	2	0	0	**165**	**170**
9. Constructions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	**2**	0	2	0	5	183	0	**190**	**192**
10. Transports	2	0	9	0	26	2	0	8	10	0	69	20	0	0	**146**	129	0	23	4	5	0	**161**	**307**
11. Commerce	2	0	5	10	3	2	0	4	2	2	0	7	0	1	**38**	0	123	451	0	19	0	**593**	**631**
12. Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**	0	194	14	0	0	0	**208**	**208**
13. Etat et PTT	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	8	39	0	0	**48**	0	5	5	270	15	0	**295**	**343**
14. Services divers	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	5	0	0	0	**6**	1	25	5	0	0	0	**31**	**37**
TA Total des achats	**4**	**0**	**29**	**148**	**207**	**4**	**1**	**75**	**20**	**4**	**104**	**112**	**0**	**2**	**710**	**1406**	**414**	**1513**	**284**	**339**	**—15**		
IM Importations	9	0	31	68	20	40	29	52	62	108	34	0	0	2	**455**	—	260	552	20	216	0	**1048**	**1490**
SC Salariés congolais	(0)	(0)	(202)	(9)	(32)	(61)	(5)	(11)	(61)	(47)	(96)	(46)	(179)	(3)	**(753)**								
IC Indépendants congolais	(1014)	(230)	(0)	(0)	(0)	(0)	(0)	(3)	(0)	(10)	(41)	(0)	(0)	(6)	**(1304)**								
SE Salariés européens	(0)	(0)	(110)	(3)	(64)	(52)	(16)	(5)	(15)	(46)	(37)	(0)	(144)	(5)	**(497)**								
PR Indépendants européens et sociétés de capitaux	(0)	(0)	(100)	(26)	(62)	(70)	(12)	(19)	(28)	(61)	(298)	(31)	(0)	(16)	**(423)**								
CC Amortissements	(0)	(0)	(35)	(22)	(10)	(36)	(9)	(5)	(6)	(31)	(21)	(19)	(20)	(3)	**(217)**								
VA Valeur ajoutée	1014	230	447	60	168	219	42	43	110	195	493	96	343	33	**3493**								
IN Input total	**1027**	**230**	**507**	**276**	**395**	**263**	**72**	**170**	**192**	**307**	**631**	**208**	**343**	**37**		**1406**	**674**	**2065**	**304**	**562**	**—15**	**4996**	**3493**
KF Capital fixe	0	0	649	190	215	775	99	90	37	572	255	380	363	40	**3665**								
FC Formation de capital	0	0	168	28	21	30	15	7	14	82	34	39	111	4	**553**								

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 119898101